



Assemblée Générale Ordinaire

PROCÈS-VERBAL du Samedi 06 novembre 2021 – CARQUEFOU

1. Mot d'accueil de M. Didier ESOR, Président

Didier ESOR remercie les membres de l'Assemblée Générale, les invités et les partenaires de leur présence et excuse les absents.

2. Parole aux clubs de Boupère Monprouant et FC de l'Aisne

Diffusion d'un film tourné dans les clubs de Boupère Monprouant et FC de l'Aisne.

Madame Valérie BOUDER, responsable du pôle accompagnement des clubs présente et échange avec les deux clubs ayant des actions particulièrement structurantes et modélisantes.

3. Discours du Président

Le football repart !!!

156000 licenciés à ce jour, soit 2000 de plus qu'en fin de saison. On peut espérer dépasser, si tout va bien, les 160000 licenciés.

Si le football repart, c'est grâce à vous les Clubs.

C'est pour cela que nous avons souhaité mettre en avant deux Clubs aujourd'hui, mais les mettre en avant, c'est vous mettre tous en avant.

Un grand Club, ce n'est pas un niveau de compétition nationale ou régionale, ce n'est pas un très grand nombre de licenciés, c'est tout simplement des hommes et des femmes qui se réunissent autour d'un projet associatif, sportif et éducatif et qui construisent en fonction de leur territoire.

C'est ce qui fait la force de notre football et qui attire les parents qui nous confient leurs enfants.

C'est votre volonté de mettre en place une structure d'accueil de qualité.

On retrouve cette volonté de structuration dans le nombre d'emplois créés et financés par l'ANS (50) et le FAFA emploi (28)

Nous devons, nous instances, continuer à vous accompagner.

En effet, ce travail d'accompagnement des Clubs se fait en parfaite synergie avec les Districts. Nous mettons ensemble tout en œuvre pour affiner au plus près les projets des Clubs.

Je voudrais, à cet instant, saluer mes collègues Présidents de District, Districts qui pendant la pandémie et au retour du Foot, ont réalisé un travail remarquable de proximité.

Le service aux clubs va se structurer encore plus, le guide du Club va continuer à regrouper des informations de qualité, c'est-à-dire récentes, vérifiées et facilement utilisables.

Le PFFD va continuer à se développer vers de nouveaux modules en alternant présentiel et formation à distance. Notre volonté est d'accompagner vos dirigeants vers plus de compétences pour des tâches et des missions précises telles que souhaitent occuper aujourd'hui les dirigeants

Votre démarche qu'en d'autres lieux, on appellerait RSO, c'est-à-dire Responsabilité Sociétale des Organisations va aussi être la nôtre.

Nous allons encore plus développer quatre points :

- L'exemplarité
- Foot citoyen
- Environnement
- Sport-Santé

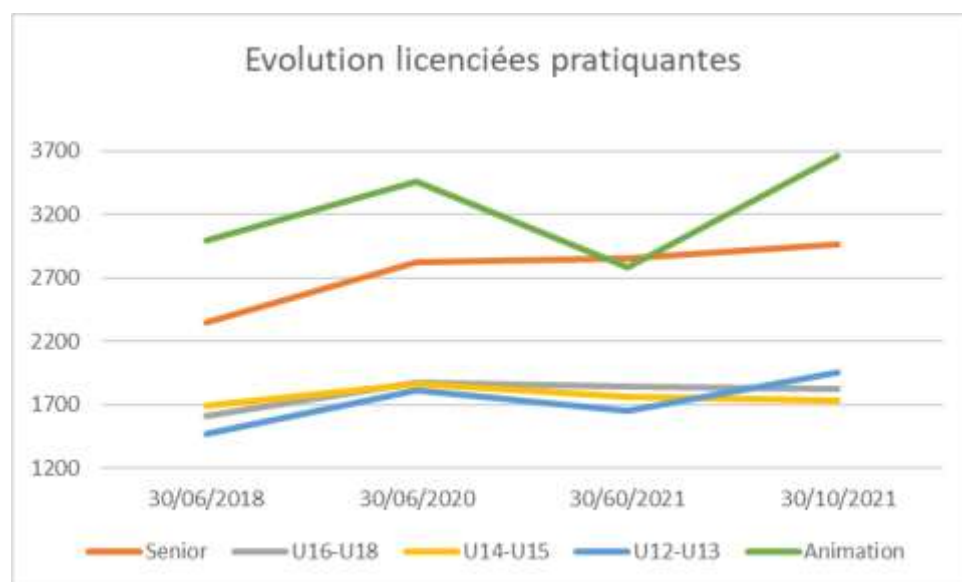
Nous allons mettre avant ces quatre thèmes systématiquement lors de tous les événements que nous mettons en œuvre, en particulier nos finalités :

- Finale régionale U13
- Finales des coupes jeunes
- Finales coupes Féminines
- Finales des coupes

Notre projet, c'est de communiquer encore plus vers notre environnement, tout ce que le Football fait de bien dans la Ligue !!! et il y a beaucoup à montrer !!!

Il ne faut pas hésiter à mettre en avant vos actions et nous serons là pour vous accompagner.

Foot féminin :



A ce jour, les 12127 licenciées représentent 7.8% de nos pratiquantes, en ajoutant les dirigeantes, les féminines représentent 9,2% de nos licenciées.

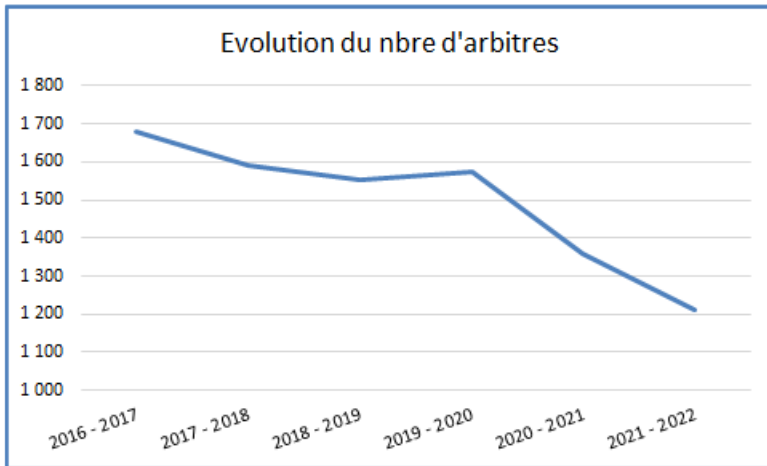
Ce n'est pas un chiffre important par rapport à d'autres sports.

Mais, ce qui compte c'est la dynamique et l'afflux de jeunes filles concernant le foot d'animation et la catégorie U12-U13 ; cela représente 1200 joueuses et surtout 870 de plus en foot d'animation.

Cela montre une fois de plus que vous proposez un cadre qui attire, mais cela nous donne de grosses responsabilités pour trouver les solutions qui vont nous permettre de fidéliser ces enfants qui viennent chercher chacune leur propre satisfaction.

Nous devons donc, District, Ligue et Fédération trouver les formats qui vont permettre à toutes de jouer au niveau où elles le souhaitent en trouvant le maximum de plaisir. Cela doit nous permettre de construire un football féminin solide à partir de la base, football qui attirera encore plus.

Arbitrage :



Un schéma vaut mieux qu'un long discours

Le COVID n'a pas aidé et on peut espérer avoir des candidats pour les prochaines FIA.

Pourquoi :

Activité pas valorisée dans les clubs

Comportement des joueurs

Comportement des spectateurs : c'est notre point d'alerte. De plus en plus de nos commissions de discipline sont amenés à traiter les paroles détestables des spectateurs.

C'est aussi de votre responsabilité de demander à ces personnes de s'abstenir de venir au bord des terrains et je ne peux qu'approuver les décisions qui entraînent une suspension de terrain, décisions qui touchent plus directement ceux qui dysfonctionnent.

Cela entraîne donc des difficultés au niveau des compétitions de District, car il est de plus en plus difficile de désigner un arbitre sur le niveau R3, sans compter que dès la D1, il n'a y parfois que le central.

C'est notre chantier et il faut que tous, Clubs et instances, nous réfléchissions et inventions de nouvelles solutions et sans doute de nouveaux types d'arbitres.

Il n'est pas forcément idiot de revenir à des arbitres auxiliaires qui compteraient pour une partie des obligations, et autres idées.

Il faut surtout recruter, et nous allons très rapidement lancer un programme pour vous accompagner et susciter de nouvelles vocations.

Compétitions :

Globalement, la fusion a été absorbée et chacun a trouvé sa place.

Deux points à soulever :

L'évolution de la N3. Chacun, Clubs et Ligue estiment que cette compétition est moins intéressante que lorsqu'elle était interligue. Une évolution est envisagée, en lien avec l'évolution du championnat national. Cela entraînera forcément des descentes plus nombreuses dans un premier temps, car nous ne resterons pas à 12 groupes de 14 comme actuellement.

Le championnat R3 :

On ne peut pas parler de projet club, de projet éducatif, d'exemplarité comme vous le faites avec force et ne pas se poser la question de notre championnat régional 3.

Nombre de kilomètres, nombre de voitures, temps passé sur la route ; ce sont des constats que nous faisons tous, mais on ne peut pas faire des constats et ne pas prendre de décisions et se disant que ce sont les autres qui doivent le faire.

Guy RIBRAULT et Gabriel GÔ vous présenteront les grandes lignes du projet et c'est à vous de faire le choix.

4. Communication du quorum et ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire par M. Guy COUSIN, Secrétaire Général

Monsieur Guy COUSIN, Secrétaire Général, rappelle que :

L'Assemblée Générale de la Ligue est constituée de 244 membres portant 1730 voix (liste des membres présent en annexe).

La Commission rappelle que l'article 12.5.3 des Statuts de la Ligue précise que « La présence du tiers au moins des représentants des membres de l'Assemblée Générale représentant le tiers au moins de la totalité des voix, est nécessaire pour la validité des délibérations. Si le quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale est de nouveau convoquée sur le même ordre du jour. La convocation est adressée aux membres de l'Assemblée Générale quinze (15) jours au moins avant la date fixée. L'Assemblée Générale statue alors sans condition de quorum. »

Pour valablement délibérer, doivent être présents a minima 82 membres représentant 577 voix

Quorum :

- Nombre de membres présents/représentés : 170 soit 69.67 % de l'Assemblée
- Nombre de voix présentes/représentées : 1315 soit 76.11 % de l'Assemblée

« Le QUORUM étant atteint, l'Assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer ».

5. Modalités du vote électronique – essai des boîtiers par M. Jérôme CLEMENT, Directeur Général

Monsieur Jérôme CLEMENT, Directeur Général présente les modalités du vote électronique et teste les boîtiers.

6. Information de la Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales

La Commission relève qu'un doute sur la fiabilité du système de vote électronique a généré un trouble durant l'Assemblée Générale, au regard d'un volume inhabituel de clubs/délégués ne votant pas. Décision a été prise en séance par le Président de la Ligue de passer au vote à main levée.

Après analyse, la Commission note toutefois qu'avant séance et après séance, les boîtiers fonctionnaient, laissant à supposer que durant l'AG, des membres n'ont tout simplement pas voulu voter, générant un grand nombre d'abstention.

7. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 29 mai 2021

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 29 mai 2021.

- **Vote à main levée : Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 29 mai 2021 est Validé**

8. Présentation du rapport moral d'activité par M. Guy COUSIN, Secrétaire Général

Une vidéo réalisée par le Service Communication de la ligue retraçant les moments forts de la saison 2020/2021 est présentée à l'Assemblée.

Mesdames et Messieurs les représentants des clubs, Mesdames et Messieurs les représentants de nos partenaires institutionnels,

Comme vous avez pu le constater, l'activité de cette saison 20-21 ne ressemble à aucune de celles nombreuses que vous aviez toutes et tous vécues. Pas de finales de Coupe, pas d'images de vestiaires en fête, peu de sourires

de nos jeunes pratiquants, pas de lauréats pour nos compétitions habituelles. Et pourtant cette saison a été riche et a mobilisé beaucoup d'énergie parmi tous.

En premier lieu, et parce que cela reste le plus important, les clubs, vos clubs sont restés très actifs et mobilisés pendant cette période. L'incertitude sur la reprise des compétitions a servi de fil rouge pendant tout l'automne et l'hiver, même s'il est apparu assez vite que les conditions de reprise ne seraient jamais réunies pour que cette dernière soit pertinente. Or ce temps difficile à vivre, vous ne l'avez pas passé dans la seule expectative de la reprise. Vous l'avez utilisé pour maintenir le lien avec tous vos licenciés (pratiquants ou bénévoles). Dans chaque club des initiatives ont été prises pour garder le contact, entretenir la forme physique.

La Ligue a été partie prenante dans cette période, l'équipe technique régionale a su proposer des supports, des challenges. Les formations via le PFFD se sont poursuivies avec une fréquentation plus forte encore, des webinaires ont été organisés. A chaque fois, vous avez répondu présent et participé activement.

Et il convient d'associer à cette réussite collective l'implication décisive de tous les districts. Ces efforts conjugués de tous sont à saluer, et portent déjà leur fruit. Le chiffre de nos licenciés au 6 novembre dépasse celui de la saison passée au 30 juin. Quand on aurait pu craindre un désintérêt et une perte d'effectifs, on constate un regain d'énergie et des licences en plus grand nombre. Cette réussite est la concrétisation que le travail paye, que la collaboration et l'entraide seront toujours la voie à suivre.

Cette saison a également été une saison forte pour la Ligue qui a connu au cours l'AG du 19 décembre dernier l'élection d'une nouvelle gouvernance. Et depuis décembre les travaux n'ont pas manqué. Le comité de direction s'est réuni à 15 reprises (très majoritairement en visioconférence, parfois en messagerie) et le bureau à 20 reprises. Certaines commissions ont connu une baisse d'activité liée à l'absence de compétition mais toutes ont travaillé à repartir de bon pied pour la saison qui vient de démarrer. Les instances consultatives ont montré leur pertinence pendant cette période d'incertitude. Que ce soit celui des présidents ou des éducateurs, les conseils consultatifs ont été sollicités pour donner leur avis et perception sur des sujets tels que les championnats jeunes.

Le service d'accompagnement des clubs a tourné à plein régime et fait que cette saison encore, c'est notre Ligue qui se distingue par le nombre d'emplois créés et accompagnés financièrement par l'ANS et la Fédération Française de Football.

Pour conclure, nous pouvons tous être fiers de ce qui a été réalisé lors de cette saison si atypique et s'appuyer sur nos réussites pour poursuivre le travail au service de nos clubs, nos pratiquants et nos bénévoles. Je vous remercie de votre attention.

Approbation du rapport moral (document en annexe).

➤ **Vote à main levée : Le rapport moral 2020/2021 est Validé.**

9. Présentation du rapport financier des comptes annuels 2020/2021 par M. René JOUNEAUX, Trésorier

Conformément à nos statuts et aux dispositions de la loi sur les associations prévoyant que les comptes doivent être soumis à l'approbation de leurs sociétaires, j'ai l'honneur de vous présenter les comptes de la Ligue pour la saison 2020-2021 (du 1^{er} juillet au 30 juin) tels qu'ils vous ont été transmis.

Mes commentaires porteront sur le diaporama qui vous est présenté, reprenant les points principaux.

L'ensemble des chiffres présentés ce jour sur la saison 2020/2021 sont marqués par la pandémie de la Covid-19, ainsi, une grande partie des activités de la ligue se sont arrêtées le 31 octobre 2021.

1. LE COMPTE DE RESULTAT

Rappels sur le contexte et les décisions prises comme à la suite de l'arrêt de compétitions en date du 31 octobre 2020 :

- Remboursement de tous les engagements LFPL concernant la saison, soit -80K€ ;
- Remboursement de toutes les redevances de compétition sur toute la saison, soit – 74,6K€ de Championnat et – 42,5K€ de Coupes et annulation des Journées des Ligues des clubs de L1 et L2 (- 29K€).

- Maintien des facturations sur les 2 mois de compétitions en matière de discipline et d'arbitrage ; maintien de la facturation des licences.
- Prise en charge par la LFPL des frais d'arbitrage et des redevances des 5^{ème} et 6^{ème} tours de la Coupe de France (coût d'environ 10K€).

Une précision sur les modalités et les incidences des opérations de Solidarité et d'Aides aux clubs accordées sur les 2 derniers exercices comptables :

- La charge liée au Fonds de Solidarité 2019-2020 s'est élevée à 308 850 euros ; elle figure dans le compte Dons et Subventions ; cette charge est compensée par la Reprise de la provision constituée dans les comptes en juin 2020, soit 310 476 euros ; l'incidence nette de cette opération sur notre exercice est donc de + 1 626 euros. Ce qui s'explique parce que certains clubs n'en ont pas demandé le bénéfice.
- La charge d'Aide aux Clubs décidée par la LFPL sur la saison 2020-2021 et d'un montant de 300 000 euros figure en compte de dotation aux provisions. Elle a donc un impact total de 300 000 sur les comptes de l'exercice.

Pour les comptables et les puristes, s'est posée la question du positionnement comptable de toutes les opérations liées, de près ou de loin au contexte de pandémie, en Exploitation ou en Exceptionnel. Nous avons décidé, par souci de simplification, de laisser toutes ces sommes en Exploitation.

Je rappelle, enfin, que l'utilisation de cette nouvelle provision se fera dans les opérations suivantes :

- Aides financières sur certaines catégories de licences (10,00 euros pour les licences dirigeants, et 5 euros pour les licences volontaires, loisirs et futsal) ;
- Aides à la formation d'arbitres, soit l'intégralité des 65,00 euros de reste à charge sur les frais pédagogiques après utilisation d'un bon Formation de 25,00 euros ;
- Aide financière spécifique aux clubs en difficulté, après étude financière des dossiers.

Nous aurions souhaité qu'une partie de cette Aide soit effectivement comptabilisée au Crédit de vos comptes clubs à la date du 31 octobre. L'approche chiffrée que nous avons faite nous conduisait à un positionnement d'une somme de 160 000 euros. Hélas, des soucis informatiques portant sur des problèmes d'interface, nous ont empêchés de le faire. Ces sommes seront positionnées dès que possible. Nous ferons des points réguliers de l'évolution de ce dossier sachant que la prise de licences va jusqu'à fin du mois de janvier, et que les formations d'arbitres se déroulent, exceptionnellement cette saison, jusqu'à la fin du mois de mars.

1.1. Les Produits

L'ensemble des produits de l'exercice s'élève à 7 696K€ contre 8 580K€, soit une diminution de 884K€, ce qui représente une baisse de 10,30%.

- Les produits principaux sont les licences et changements de clubs pour 3,57M€. Soit -8,01%. Cela représente un peu plus de 13 200 licenciés en moins sur l'exercice. Nous sommes à la fin de cet exercice à 154 202 licenciés (contre 167 443 en N-1).
- Les subventions, partenariats et publicités pour 1,95M€, soit une apparente augmentation de 3%. En fait, l'analyse de cette ligne fait apparaître une baisse des Subventions d'exploitation (-21K€ soit -1,30%) et des recettes de partenariat (-95K€, soit -34%). L'augmentation faciale du poste provient en fait, du reclassement en Subvention d'une partie des aides versées par l'URSSAF (171K€).
- Les compétitions et l'arbitrage pour 0,41 M€, soit -66%, et l'activité du CRT pour 0,62 M€, soit -11%, sont en forte baisse du fait de la pandémie exclusivement.
- Je rappelle que sur les charges d'arbitrage, produits et charges sont compensés et que la Ligue n'est qu'une « chambre d'enregistrement ».
- Les recettes liées à la formation sont stables sur les 3 dernières années à hauteur de 600K€. Ce sont les formations de l'institut de formation du football (IRFF).
- Les reprises de provisions et transfert de charges passent de 125 à 431K€. Cela s'explique essentiellement par la reprise de 310 K€ qui concernait de Fonds de Solidarité 2019-2020. Le poste Transferts de charges est stable autour de 100K€ et correspond essentiellement à des refacturations de salaires à la FFF et aux districts.

1.2. Les Charges

L'ensemble des charges de l'exercice s'élève à 7 775K€ contre 8 580K€, soit une diminution de 840K€, ce qui représente une baisse de 9,75%.

L'analyse des différents postes de charges amène les commentaires suivants :

- Les salaires et autres frais (intérim, honoraires) s'élèvent à 2 224 K€ contre 2 467 K€ sur l'exercice précédent, soit une baisse de 9,84%. Pour apprécier cette baisse à sa juste valeur, il convient de rappeler que la LFPL a pratiqué le chômage partiel à 100% pour le personnel non-cadre et le télétravail pour les cadres dans un premier temps, puis chômage partiel pour certains cadres dans un 2^{ème} temps. La prise en charge de ce chômage par l'état à hauteur de 89K€, ainsi que les aides de l'URSSAF sous forme d'exonération (162K€) et sous forme de crédits de cotisations à imputer (171K€) s'élèvent sur l'exercice à 422K€, dont 171K€ sont comptabilisés en Subventions. Au total, et sur les 2 derniers exercices, la LFPL aura bénéficié d'un montant total d'aides de 636K€, soit 185K€ au titre du chômage partiel et 450K€ au titre de charges sociales URSSAF. Comme de nombreuses entreprises, la Ligue a compensé le manque à gagner des salariés en maintenant les salaires.
En fait, la baisse réelle des Frais de Personnel est de 292 K€ : les salaires ont diminué de 66K€ (3,75%), les charges de 15K€ (-2,44%) et les diverses aides ont augmenté de 210K€.
Le rapport charges de personnel/budget reste excellent et à ce jour, nous avons 46,25ETP.
- Les amortissements et charges de gestion courante pour 1,68 M€, soit -8%. Sur cet item, nous avons les amortissements (318K€), les provisions (371K€), les impôts et taxes (204K€), les achats de matériels et équipements (268K€), le téléphone, l'électricité, l'achat de fournitures (167K€), l'entretien et la maintenance (166K€), la sous-traitance et la location (167K€).
- Les redevances aux Districts sont passées de 1,155 à 1,089 K€, soit -66k€ qui s'expliquent essentiellement par la baisse du nombre des licenciés.
- Licences et changement de clubs, assurances pour 1,06 M€, soit en baisse de 102 K€ du fait de la baisse du nombre de licenciés. Il s'agit ici de la quote-part reversée à la FFF et à l'assurance MDS.
- Compétitions et arbitrage pour 251K€ contre 637K€ la saison précédente, soit -66%. Evidemment, cette diminution s'explique par l'arrêt total des compétitions fin octobre 2020.
- Déplacements, missions, hébergement pour 479K€ contre 610K€ la saison précédente, soit une baisse de -22%. Là encore, moins de déplacements ou de missions comme par suite de la pandémie et à l'arrêt des compétitions. D'ailleurs, avec cette pandémie, la mise en place de réunions à distance a pris tout son sens. Il faudra continuer à fonctionner de cette manière pour réduire encore les coûts.
- Restauration, hôtellerie CRT pour 395K€ : soit une variation de -9%. Ici encore, la baisse d'activité est liée à la pandémie.
- Subventions FMS, Publicité ; cette ligne s'élève à 560K€ contre 260K€ la saison précédente ; cette augmentation s'explique totalement par l'enregistrement sur cette ligne de la charge du Fonds de Solidarité de la saison 2019-2020, soit 308K€. Figurent aussi dans cette ligne les 208K€ de subventions versées au Football en Milieu Scolaire, contre 176 K€ la saison passée.

Pour finir, des Produits de 7 696 939 et des Charges de 7 775 534 expliquent que l'exercice se solde par un Résultat déficitaire de - 78 595 euros.

2. BILAN

2.1. Actif

Un total actif de 4,65M€, et composé essentiellement de :

- **L'actif immobilisé pour 2,64M€.**
 - o Ce poste est essentiellement constitué du patrimoine immobilier (le site de St Sébastien et le site du Mans) et mobilier (matériel et mobilier de bureau et informatique) de la Ligue des Pays de la Loire.

Contre 2,86M€ en N-1, soit une baisse de 207K€ due à l'amortissement annuel (dotation de 318K€) et à l'absence de réel investissement lors de l'exercice (130K€) et au remboursement des Immobilisations financières (-18K€).

- **Au niveau des immobilisations financières**, figure, notamment le solde des avances réalisées auprès de clubs qui en ont fait la demande et en cours de remboursement (13K€).

- **Stocks et créances.**

- Vous constatez l'absence de stock. En effet, nous avons pris le principe de ne pas valoriser le stock. Pour autant, nous travaillons pour récupérer un maximum de ceux-ci chaque année.
- **Les créances pour 347K€**, soit -313K€ par rapport à N-1. Ce montant correspond à ce que nous doivent au 30 juin respectivement la FFF, les clients du CRT et les comptes débiteurs des clubs. Cette diminution provient essentiellement des créances de la FFF, qui passent de 354 à 221K€, de la dette des clubs (-68 K€) et des clients du CRT (-104 K€).
- A noter les autres créances pour 28K€, et qui correspondent principalement au stock de Tickets Restaurant non distribués au 30 juin (19K€).

- **Trésorerie :**

- Importante au 30 juin, par rapport à l'exercice précédent ; deux explications essentielles : la diminution de nos créances évoquées ci-dessus (- 314K€) et l'augmentation du poste Crédeurs Divers (+ 223K€) du fait, notamment des acomptes sur licences versés par virement avant le 30 juin. A noter également les 200K€ de VMP, qui sont une garantie au prêt réalisé sur le site du Mans.
- Et enfin, le compte de régularisation pour 15K€. Il s'agit de charges constatées d'avance.

2.2. Passif

- Des Fonds Propres conséquents, avec un niveau de 2,40M€, soit près de 52% du total bilan. En diminution par rapport à N-1, du fait du déficit 2019-2020 qui a été affecté en Fonds propres
- Un Résultat de -78,5K€, déjà expliqué dans l'analyse du compte de résultat.
- Un poste Subventions d'Investissement qui continue de diminuer (-72,8K€) au rythme des amortissements des immobilisations que ces subventions ont financées.
- Des provisions pour risques et charges pour 683K€, soit quasiment le même niveau qu'en N-1. Cette variation nette de +8K€ s'explique par :
 - Une dotation nette supplémentaire sur les Indemnités de Retraite de nos salariés de 16,3K€;
 - Un écart net de -10,4K€ entre la Provision Aides aux Clubs de cette saison et le Fonds de Solidarité de N-1 ;
 - Une dotation nette de 2K€ sur les Provisions pour Charges diverses.
- Des emprunts bancaires pour 278K€ (115K€ de remboursement sur l'exercice), soit un Gearing de 11,50% (rapport endettement bancaire sur FP). Un endettement très modeste. On juge qu'un niveau de gearing à ne pas dépasser est à 100%. La capacité d'endettement de la ligue reste donc forte.
- Des dettes fournisseurs et sociales pour 712K€. Nous sommes sur un niveau totalement classique dans la vie d'une structure comme la nôtre. Le plus important : aucun retard de paiement à signaler.
- Les comptes courants pour 248K€. Il s'agit essentiellement des sommes dues aux 5 districts au 30 juin dans les comptes de la ligue. Elles sont à la disposition de ces derniers à tout moment.
- Les crédeurs divers pour 321K€. Cette somme est constituée des acomptes reçus par les familles pour inscrire leurs enfants aux stages DESTI'FOOT de l'été (106 K€), des acomptes licences versées (172K€) et de diverses charges à payer (17 K€).

3. PROPOSITION D'AFFECTATION

Nous vous proposons d'affecter la totalité de ce résultat **Report à nouveau**.

Monsieur Patrick MESSUS ayant eu un empêchement de dernière minute, Jérôme CLEMENT lit le rapport du Commissaire aux Comptes.

➤ **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'Association de la LIGUE DE FOOTBALL DES PAYS DE LA LOIRE relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

➤ **Fondement de l'opinion**

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note "Principes et méthodes comptables" de l'annexe des comptes annuels concernant le premier exercice d'application du règlement ANC n° 2018-06 au 30 juin 2021.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Provision pour risque et charges

Comme indiqué dans la note 2I de l'annexe, votre association constitue des provisions pour couvrir les risques et charges. Dans le cadre de mon appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, j'ai revu le processus mis en place par la direction pour identifier et évaluer ces risques, et leur couverture par des provisions au passif du bilan. Je me suis assuré du caractère raisonnable des estimations qui ont été faites par la direction.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité de direction.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2021

Aux Membres de l'Association de la LIGUE DE FOOTBALL DES PAYS DE LA LOIRE,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées. Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisés ou que j'aurais découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

11. Validation des comptes et affectation du résultat

Affectation du résultat : 2020/2021 : - 78 595€, proposition d'affecter la totalité de ce résultat aux fonds propres de la Ligue.

- **Vote à main levée : Les comptes sont validés.**

12. Présentation du budget prévisionnel 2021/2022 par M. René JOUNEAUX, Trésorier

Après les 2 saisons compliquées que nous venons de vivre, il est bien entendu assez compliqué de présenter un BP, au vu des incertitudes qui règnent sur le déroulement de la saison qui commence. Un exemple, au début de nos travaux, nous étions partis sur une hypothèse d'une nouvelle baisse du nombre de nos licenciés entre 7 et 8%. Mais depuis, et notamment fin septembre et octobre, nous avons constaté, avec grand plaisir, que ce nombre de licenciés était d'abord revenu au même niveau que la saison dernière, puis, début octobre, avait même dépassé le niveau de N-1. En conséquence de quoi, nous avons revu notre copie et comme, à un moment donné, il faut bien arrêter des positions claires et précises, ce BP vous ai présenté et soumis avec une hypothèse d'un nombre de licenciés égal à celui de la saison passée. Pour les autres postes de Produits, et comme nous nous devons de faire preuve d'optimisme et d'enthousiasme, les chiffres retenus sont ceux d'une saison complète et entière, ce qui nous rapproche ainsi des données observées il y a 2 ans.

Ce BP qui vous est présenté sous la forme de jolis diagrammes s'établit donc à un total de 9 359 300 euros que je vais essayer de vous détailler.

1. PRODUITS

La première composante comprend les Licences, les Droits de changement de clubs et Cotisations ; son montant est de 3,62 M€, à rapprocher des 3,64 de la saison passée ;

Le poste SUBVENTION-PARTENARIAT passe de 1,95 à 1,82 M€. Une baisse sensible du fait notamment de la présence, en N-1, de 171K€ d'Aides URSSAF, non repris dans notre BP.

Le poste COMPETITIONS – ARBITRAGE se monte à 1,48M€. Ici, nous ne pouvons pas nous baser sur N-1 ou N-2, saisons totalement perturbées au niveau des compétitions ; notre base de comparaison est donc la saison N-3 où ce poste était de 1,60M€.

La même remarque peut être faite sur le poste CRT dont l'activité a été impactée sur les 2 dernières saisons.

Le poste FORMATION est lui en forte augmentation du fait du développement et de la mise en place de nouvelles formations.

Le poste REPRISE DE PROVISION-TRANSFERTS DE CHARGES s'élève à 513K€, dont 300K€ portent sur les Aides ponctuelles (licences et formations), 90K€ sur le dénouement d'un dossier prévu en décembre 2021 et de charges provisionnées au 30 juin 2021, et aussi 83K€ de Transferts de charges récurrents chaque saison.

Le dernier poste de DIVERS s'élève à 98K€. Il est lui aussi récurrent (112K€ en N-1) et est composé de produits de location et de l'amortissement de Subventions d'investissement.

2. CHARGES

Le poste le plus important est celui des Salaires et des différents intervenants (intérimaires ou honoraires divers) ; il s'élève 2,92M€, soit une augmentation faciale de 700K€, soit +30% ; trois remarques sur cette première approche : 93K€ de Reprise de Provisions et de Charges à Payer concernent ce poste, et rappel des 251K€ d'aides comptabilisées en Frais de Personnel en N-1 et de l'augmentation de 130K€ du poste Intervenants Extérieurs.

Le poste AMORTISSEMENTS + CHARGES DE GESTION s'élève à 1,31 contre 1,68M€ en N-1 ; cette diminution s'explique par la dotation de 300K€ d'Aides aux clubs passée au 30 juin 2021.

Le poste REDEVANCES DISTRICTS et IRFF est stable à 1,13M€.

Le poste LICENCES-CHANGEMENTS DE CLUBS-ASSURANCES est de 991K€, contre 1 060K€ en N-1.

Le poste COMPETITIONS-ARBITRAGE s'élève à 900K€ contre 250K€ en N-1, mais contre 915K€ en N-3.

Sur le poste MISSIONS-RECEPTIONS-DEPLACEMENTS, la référence de comparaison doit être la saison N-3 ; le chiffre est passé de 917 à 889K€, soit une diminution de plus de 3%.

Pour le poste SUBVENTIONS, la comparaison est possible avec N-1. Ce poste comprend, notamment les Subventions du Foot en Milieu Scolaire et les 300K€ d'Aides accordées aux clubs. L'augmentation constatée provient des Subventions prévues sur la saison à venir pour des manifestations sportives qui devraient revoir le jour après les 2 années OFF qui viennent de s'écouler.

3. Validation du Budget Prévisionnel

Validation du Budget prévisionnel.

- **Vote à main levée : le Budget prévisionnel est validé**

4. Election des délégués aux Assemblées Fédérales au titre des membres de droit

Délégué aux Assemblées Fédérales au titre de Président du District 72

- ✓ M. Frédéric DAVY en qualité de titulaire et son suppléant M. Gérard NEGRIER
 - **Vote à main levée : le candidat est élu**

5. Election des délégués pour les 3 postes au titre des 150 000 licenciés

- ✓ M. Michel PERROT en qualité de titulaire, et son suppléant, M. Jean-Baptiste AUGEREAU
 - **Vote à main levée : le candidat est élu**
- ✓ M. Guy COUSIN en qualité de titulaire, et son suppléant, M. René JOUNEAUX
 - **Vote à main levée : le candidat est élu**

- ✓ M. Gabriel GÔ en qualité de titulaire, et son suppléant M. Jacques BODIN
 - **Vote à main levée : le candidat est élu**

6. Valorisation des bénévoles – remise des trophées par M ; Benoît LEFEVRE, Président de la CR valorisation du Bénévolat, M. Jean-Yves CADIET, responsable du Pôle RSO / Citoyenneté

Valorisation des bénévoles

M. Benoît LEFEVRE présente la Commission Régionale de Valorisation du Bénévolat, son rôle, ses membres et ses actions. Il introduit la diffusion d'un film sur le bénévolat.

Remise des trophées

MM. Benoit LEFEVRE et Jean-Yves CADIET remettent les trophées du bénévolat aux clubs concernés.

Commission Régionale de Valorisation du Bénévolat

 LUMEAU Gilles - FC Gétigné-Boussay  BOSSIS David - Elan de Gorges  ROUSSEAU Alain - US Varades 	 PICHOT Thomas - NDC Angers  PETITEAU Rémy - Olympique Chemillé-Melay  GILLARD-LEMESLE Lydia - FC Pellouailles-Corzé 	 BRIAND Patrick – AS Le Bourgneuf la Forêt  COURCELLE Daniel - FC SOM 53  COUSIN Christian - US Pré en Pail 
 CHOPLIN Marie-Thérèse - JS Couaines  BODEREAU Damien - AS Saint-Jean d'Assé  PICHON-GARREAU Morgane - JS Le Lude 	 PERDRIEAU Michel - France d'Aizenay Football  DURANTEAU Bernard - FC La Garnache  JOLY Jean-Michel - FC Challans 	

Remise de la plaquette fédérale et du trophée du Super Bénévole à Gérard Loison, Président d'honneur de la Ligue de Football des Pays de la Loire et diffusion d'un hommage de Didier DESCHAMPS à Gérard LOISON.

7. Présentation du projet de réforme du Championnat de R3 par M. Guy RIBRAULT, Président-Délégué – vote de tendance

M. Guy RIBRAULT présente le projet de réforme du championnat de Régional 3.

En préalable, et suite au courrier d'un club se montrant, de façon prématurée, opposé à tout projet de réforme, il précise que la Ligue n'imposera rien sur le sujet, il y aura concertation.

Il indique qu'il y a bien eu réflexion sur une évolution de ce championnat parce que suite à la fusion et à la formule qui avait été mise en place, il y a eu des critiques à l'issue des 2 premières saisons. Des critiques qui portaient essentiellement sur la composition des groupes et la longueur des déplacements. Il y a également la démarche que la Ligue veut initier, prioritaire sur cette mandature : le projet RSO (Responsabilité Sociétale des

organisations). Cette démarche s'appuie sur l'impact environnemental des déplacements, sur l'impact sociétal et économique. Et dans ce cadre, les dirigeants investis sur la thématique des compétitions ont le devoir de réfléchir et de livrer leurs réflexions. Pour ce faire, le groupe de travail a fait le tour des 5 districts, a réuni le conseil consultatif des éducateurs, va réunir le conseil consultatif des Présidents de club. Si la majorité des clubs se prononce pour la continuité du système actuel, avec des aménagements, car il faudra s'interroger sur le problème des déplacements la Ligue en prendra acte.

Dans la réflexion, il y a deux concepts qui viennent s'opposer : il y a le fait qu'on est dans une compétition régionale et on doit donc faire en sorte qu'il y ait des confrontations sur le territoire régional et il y a le désir de réduire les déplacements et le souhait des clubs de jouer en proximité.

La première réflexion consiste à dire que si les clubs sont majoritairement satisfaits du système actuel, c'est le statut quo.

L'option 2 est de proposer une évolution, une compétition en deux phases, c'est un changement profond. Cela consisterait en une première phase où la proximité est privilégiée. Et une deuxième phase, où il faut retrouver la coloration régionale et qui déciderait, en prenant en compte les résultats de la première phase, des accessions et des maintiens. Il se détache 2 possibilités : faire des groupes de 6, cela ne fait pas beaucoup d'adversaires sur un championnat. L'autre formule serait de faire des groupes de 8.

Un vote de tendance est proposé pour ces deux options :

- **Vote de tendance à main levée :**
 - **Option 1: 2/3 favorable**
 - **Option 2: 1/3 favorable**

9. Impacts de la Coupe du Monde sur nos épreuves par M. Gabriel GÔ, pilote du pôle compétitions

M. Gabriel GÔ présente les impacts de la Coupe du Monde en 2022 sur le calendrier de la Coupe de France 2022-2023 :

- Le T7 fédéral est fixé au 30 octobre 2022
- Le T3 LFPL sera le 03/04 septembre 2022

et propose 2 options :

- **Soit jouer (sur 2 saisons)**
 - le T1. en juin le 11/12 juin 2022
 - le T2. le 27/28 Août 2022
 - le T3. le 03/04 Septembre 2022
- **Soit jouer : 3 tours à la suite**
 - le T1. le 20/21 Août 2022
 - le T2. le 27/28 Août 2022
 - le T3. le 03/04 Septembre 2022

Ce qui impliquerait une clôture des engagements vers le 15-20 mai 2022.

Un sondage sur le choix des dates sera adressé à tous les clubs courant novembre 2021.

9. Modification de l'article 144 RG LFPL par M. Guy RIBRAULT, Président-Délégué

M. Guy RIBRAULT présente la modification de l'article 144 RG LFPL qui concerne une précision sur le nombre de joueurs/joueuses autorisé(e)s à l'échauffement et les zones dédiées

- 3 joueurs/joueuses maximum à l'échauffement + préparateur physique le cas échéant
- 2 zones d'échauffement :
 - Derrière le but
 - Le long de la ligne de touche

- **Vote à main levée : la modification de l'article 144 des RG LFPL est validée**

10. Le Foot des jeunes en mouvement – formes de pratiques de demain par M. Lionel DUCLOZ, Directeur Technique Régional

Lionel DUCLOZ présente le Foot des jeunes en mouvement et les formes de pratiques de demain.

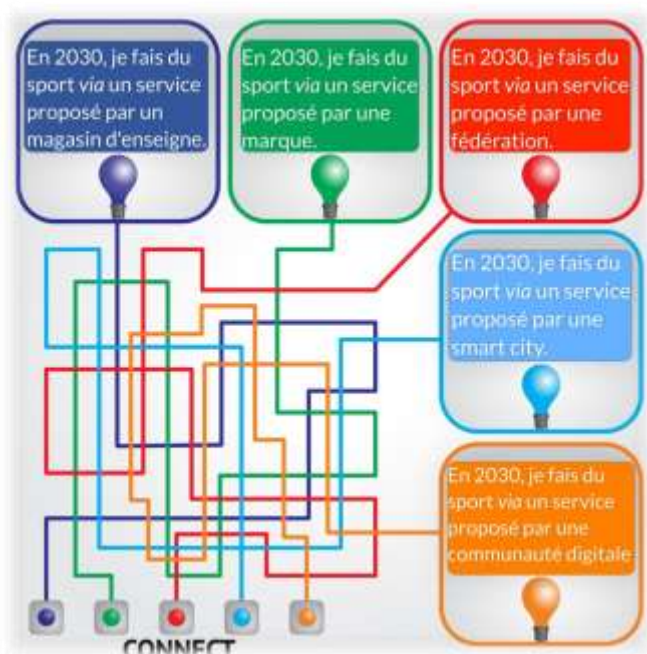
Les enjeux :

- ✓ Accueillir plus d'adhérents dans des conditions optimisées.
- ✓ Faire preuve d'agilité pour répondre à notre environnement sociétal en évolution permanente.

La nécessité :

- ✓ Être en réflexion et en mouvement permanent.
- ✓ Observer- Expérimenter- Proposer et Agir

Le Foot de demain :



Le développement des pratiques plurielles est un axe fort de l'adaptation à la demande des adhérents pour le football de demain. Cependant ce n'est pas le seul levier. La ligne directrice de la Ligue est : « Ensemble pour tous les clubs ». Il y a un besoin d'interroger la pratique « traditionnelle » et de l'adapter si besoin.

La Ligue souhaite aller vers une pratique encadrée de qualité, en observant, expérimentant et recueillant les retours des pratiquants, cela implique d'expérimenter sur toute la saison pour ajuster l'offre de pratique.

En Pays de la Loire, en plus de l'observation des pratiques, 3 expériences sont en cours sous l'égide de la DTN – FFF :

- 1- **Expérimentation U13** : 10 clubs ont été sectionnés sur des critères déterminés par la CROC jeunes et le respect d'un cahier des charges pour participer à cette phase expérimentale.
- Amélioration de la transition du football à 8 vers le football à 11 :
 - ✓ Construire un mode de pratique évolutive en rapport avec les constats établis
 - ✓ Recueillir des statistiques et données régionales.
 - ✓ Alimenter le niveau national avec notre expérimentation
 - ✓ Préparer l'avenir et l'arrivée dans le Football à 11 en U14. Bio-banding possible (U14 en U13)
 - ✓ Améliorer la formation du joueur. Supervision de 140 joueurs. Compétition équilibrée.

- Mise en place de l'expérimentation avec 10 équipes sur cahier des charges et accord des clubs. 2 saisons précédentes d'expérimentation avec 5 clubs.
- Choix de l'expérimentation :
 - ✓ 9 contre 9
 - ✓ Espace de jeu : 72 x 60 (272m2/joueur)
 - ✓ Surface à surface, largeur rétrécie quand c'est possible
 - ✓ Liges : Pays de la Loire, Bretagne, Occitanie
- Récupération des données GPS :
 - ✓ Distance totale parcourue
 - ✓ Distance parcourue à haute intensité
 - ✓ Nombre d'accélération, décélération
 - ✓ Vitesse maximum atteinte en match
- Analyse vidéo

2- Expérimentation U6-U7 :

- Objectifs :
 - ✓ Rénover la pratique des petits
 - ✓ Améliorer le taux de fidélisation (69% en 2019-2020)
 - ✓ Uniformiser les contenus sur le territoire national
- Expérimentation :
 - ✓ 1^{ère} partie de saison :
 - Apprentissage de la notion de camp : un camp d'une couleur et un camp d'une autre couleur.
 - Relance protégée : identifier une ligne médiane fictive par 2 plots sur le côté.
 - ✓ 2^{ème} partie de saison :
 - Connaître les délimitations du terrain et le type de reprise du jeu : les lignes de but d'une couleur et les lignes de touche d'une autre.
 - ✓ Fin de saison U7 voire U8/U9 :
 - Rajouter 2 enfants juges de lignes, aux poteaux de corner et en diagonale, accompagnés par le « parent ballon ».

3- Expérimentation « atout jeunes »

- ✓ En Pays de la Loire, district de Vendée et 4 clubs pilotes
- ✓ 4 axes d'actions envisagés :
 - Ecoute individuelle et collective : actions visant à prendre en compte les projets des jeunes dans le projet du club.
 - Participation technique : actions permettant d'associer les jeunes et de les rendre acteurs du projet d'équipe.
 - Engagement dans les différents rôles : actions incitant les jeunes à s'engager dans les autres rôles, fonctions et responsabilités au sein du club.
 - Création de projets : actions mobilisant les jeunes dans le choix, la construction et la mise en place de projets divers.

11. Remise des récompenses régionales du challenge PEF par MM. Jacques BODIN, Président de la CR PEF/citoyenneté et Luc BRUNEAU, membre de la CR PEF/Citoyenneté

MM. Jacques BODIN et Luc BRUNEAU récompensent les clubs du challenge PEF selon le classement ci-dessous :

Classement	Clubs	Points
1 ^{er}	St Aubin de Guérande	23
2 ^{ème}	Stade Lavallois MFC	22,6
3 ^{ème}	Doué la Fontaine	21,5
4 ^{ème}	Neuville AS	19,5
5 ^{ème}	ES Azé	19,3
6 ^{ème}	FC Nieul s/ L'Autise	19,2
7 ^{ème}	Olonne Château	19,1
8 ^{ème}	Tillières ARC	15,1

12. Examen des vœux - Questions diverses par M. Guy COUSIN, Secrétaire Général

M. Guy COUSIN fait part de l'absence de vœux et de questions diverses,

13. Allocution de clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire par M. Didier ESOR, Président

Je voulais terminer cette Assemblée Générale sur deux points :

Le foot repart, il y a beaucoup d'enfants dans nos écoles et je voulais attirer votre attention sur un point ; on a passé un partenariat avec une association « Colosse aux Pieds d'Argile ». Vous le savez, c'est une association qui fait de la prévention sur les risques sexuels. Je vous rappelle que cela n'arrive pas qu'aux autres, cela arrive dans nos clubs, on a eu à traiter des cas, cette association fait des visios qui nous permettent de prendre conscience de certains comportements et cela peut vous permettre d'être en alerte.

Deuxième point, on va avoir deux grandes enquêtes qui vont être lancées auprès de vous, la première est celle sur la coupe de France, la seconde sur l'activité de vos salariés et vos bénévoles au sein de vos clubs. Notre objectif est de faire une cartographie de ce qui se passe dans vos clubs pour satisfaire au mieux les besoins en termes de formation de vos salariés et de vos dirigeants.

Pour terminer, je voulais vous remercier de votre présence et vous souhaiter un beau weekend de foot.

Le Président,
Didier ESOR



Le Secrétaire,
Guy COUSIN





Assemblée Générale

ANNEXE 1

MEMBRES PRESENTS A L'ASSEMBLEE GENERALE

06 novembre 2021

DELEGUES PRESENTS

BORY	Fabrice
BOUTIN	Patrice
BOUTTIER	Jean-Claude
BROCHARD	Myriam
BURGAUD	Lionel
CHAPELET	Alain
CHOUTEAU	Jean-Jacques
CRAIPEAU	Christian
DEGAUGUE	Abel
DENIS	Patrick
DEROUAULT	Serge
DEVID	Serge
DROCHON	Michel
GANTIER	Didier
GORAUD	Dominique
GOURDON	Philippe
GUET	Patrice
HOUDAYER	Marie-Claude
JOUVIN	Etienne
LEDOS	Dominique
PALUSSIÈRE	Damien
PAUVERT	Frédéric
PELLETIER	Michel
SERISIER	Armel

CLUBS PRESENTS

DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE	500041	LA MELLINET DE NANTES
DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE	500268	R.C. ANCENIS-SAINT-GÉRÉON
DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE	501904	F.C. NANTES
DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE	501941	F.C. DE LA CHAPELLE DES MARAIS
DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE	501945	ENT.S. DE PORNICHET
DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE	501948	VOLTIGEURS DE CHATEAUBRIANT
DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE	501979	COUERON CHABOSSIÈRE FOOTBALL CLUB
DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE	502031	A.C. ST BREVIN
DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE	502086	AM.LAIQ. CHATEAUBRIANT
DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE	502138	U.S. THOUAREENNE
DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE	502227	U.S. JEANNE D'ARC CARQUEFOU

DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE	502274	ST AUBIN GUERANDE
DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE	502448	ET. DE CLISSON
DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE	509217	U.S. STE ANNE DE VERTOU
DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE	509427	METALLO S. CHANTENAY NANTES
DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE	511875	U.S. ST PHILBERT DE GRANDLIEU
DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE	511986	U.S. STE LUCE S/LOIRE
DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE	512354	AM.ECOLES PONT ROUSSEAU REZE
DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE	512355	NORT A.C.
DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE	512985	ST PIERRE DE RETZ - ST PERE RETZ
DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE	513122	ELAN SORINIERES FOOTBALL
DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE	513858	A.C. CHAPELAIN CHAPELLE S/ERDRE
DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE	514661	A.S. LA MADELEINE
DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE	514875	A.S. SAUTRONNAISE
DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE	516989	J. GARDE DE L'ERDRE SUCE
DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE	517365	ORVAULT SPORTS FOOTBALL
DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE	518107	L'HIRONDELLE ST JULIEN CONCELLES
DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE	518479	F.C. BOUAYE
DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE	520085	A.C. BASSE GOULAIN
DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE	520086	ENT.S. VIGNEUX DE BRETAGNE
DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE	522724	U. FRATERNELLE ST HERBLAIN
DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE	523626	J.S.C. BELLEVUE NANTES
DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE	524266	ET. MOUZILLONNAISE
DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE	534841	ST MARC F.
DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE	540404	A.O.S. PONTCHATEAU
DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE	541371	U. S. VARADAISE
DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE	542491	PORNIC FOOT
DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE	544136	LANDREAU LOROUX BOTTEREAU SP.C.
DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE	544184	F.C. REZE
DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE	545553	U.S. LOIRE ET DIVATTE
DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE	547452	ORVAULT R.C.
DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE	547524	F.C. DE RETZ
DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE	547589	ASR MACHECOUL
DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE	547590	F.C. MOUZEIL TEILLE LIGNE
DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE	548100	F.C. LA MONTAGNE
DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE	551545	ETOILE DU CENS NANTES
DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE	553847	U. S. LA BAULE / LE POULIGUEN
DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE	560489	FOOTBALL CLUB DE BRIERE
DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE	563770	SPORTING CLUB DE NANTES
DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE	563918	U.S. STEPHANOISE DE FUTSAL
DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE	581315	OUDON COUFFE FC
DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE	581361	E.S. VERTOU FOOT
DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE	581699	AVESSAC FEGREAC S.C.
DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE	582222	SAINT SEBASTIEN F. C.
DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE	582328	NANTES METROPOLE FUTSAL
DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE	590209	NANTES ETOILE NANTAISE FUTSAL
DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE	590211	ST NAZAIRE ATLANTIQUE FOOTBALL
DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE	590304	VIEILLEVIGNE LA PLANCHE ASSOCIATION SPORTIVE FOOT
DISTRICT MAINE ET LOIRE	500106	S.O. CHOLETAIS
DISTRICT MAINE ET LOIRE	501894	E.S. SEGRE HA FOOTBALL
DISTRICT MAINE ET LOIRE	501931	ANGERS S.C.O.
DISTRICT MAINE ET LOIRE	501943	R.C. DOUE LA FONTAINE
DISTRICT MAINE ET LOIRE	502159	S.C.NOTRE DAME DES CHAMPS ANGERS
DISTRICT MAINE ET LOIRE	502249	U.S. BEAUFORT EN VALLEE
DISTRICT MAINE ET LOIRE	502375	INTREPIDE ANGERS F.
DISTRICT MAINE ET LOIRE	506121	CHALONNES CHAUDEFONDS FOOTBALL
DISTRICT MAINE ET LOIRE	508479	U.S. AUTONOME POUANCE
DISTRICT MAINE ET LOIRE	508624	ENT.S. D'ANDARD BRAIN
DISTRICT MAINE ET LOIRE	510470	EN AVANT LA TESSOUALLE
DISTRICT MAINE ET LOIRE	511715	A.S. IND. MURS ERIGNE

DISTRICT MAINE ET LOIRE	513166	FOY.ESPE. DE TRELAZE
DISTRICT MAINE ET LOIRE	515328	ESP.S. DE BOUCHEMAINE
DISTRICT MAINE ET LOIRE	516991	S.C. ANGEVIN
DISTRICT MAINE ET LOIRE	520216	CROIX BLANCHE ANGERS FOOTBALL
DISTRICT MAINE ET LOIRE	521121	U.S. CANTENAY EPINARD
DISTRICT MAINE ET LOIRE	521555	ESP.S. DE MONTILLIERS
DISTRICT MAINE ET LOIRE	522033	S.C. BEAUCOUZE
DISTRICT MAINE ET LOIRE	524752	R.C. CHOLET
DISTRICT MAINE ET LOIRE	540442	FOOTBALL CLUB BEAUPREAU LA CHAPELLE
DISTRICT MAINE ET LOIRE	541297	AV.S. SAINT PIERRE MONTREVAULT
DISTRICT MAINE ET LOIRE	544109	MONTREUIL JUIGNE BENE F.
DISTRICT MAINE ET LOIRE	548899	O. SAUMUR F.C.
DISTRICT MAINE ET LOIRE	550733	A.S. TIERCE CHEFFES
DISTRICT MAINE ET LOIRE	550828	O. LIRE DRAIN
DISTRICT MAINE ET LOIRE	552655	ANDREZE JUB-JALLAIS F. C.
DISTRICT MAINE ET LOIRE	553233	A.S. ST HILAIRE VIHIERES ST PAUL
DISTRICT MAINE ET LOIRE	580940	CHEMILLE MELAY OLYMPIQUE
DISTRICT MAINE ET LOIRE	581902	ST ANDRE ST MACAIRE F. C.
DISTRICT MAINE ET LOIRE	590115	CHRISTOPHESEGUINIERE
DISTRICT DE LA MAYENNE	500511	L'ERNEENNE
DISTRICT DE LA MAYENNE	501949	C.A. EVRONNAIS
DISTRICT DE LA MAYENNE	501957	GORRON FOOTBALL CLUB
DISTRICT DE LA MAYENNE	502153	ENT.S. CRAONNAISE
DISTRICT DE LA MAYENNE	502271	A.S. MESLAY DU MAINE
DISTRICT DE LA MAYENNE	502382	ANCIENNE CHATEAU GONTIER
DISTRICT DE LA MAYENNE	510493	U.S. ST PIERRE LA COUR
DISTRICT DE LA MAYENNE	513749	U.S. DYONISIENNE
DISTRICT DE LA MAYENNE	519910	A. LAIGNÉ LOIGNÉ
DISTRICT DE LA MAYENNE	520664	ENT.S. BONCHAMP LES LAVAL
DISTRICT DE LA MAYENNE	522049	U.S. ENTRAMMAISE
DISTRICT DE LA MAYENNE	522949	U.S. CHANGEENNE
DISTRICT DE LA MAYENNE	523866	HERMINE ST OUENNAISE
DISTRICT DE LA MAYENNE	527714	JEANNE D'ARC SOULGE S/ OUETTE
DISTRICT DE LA MAYENNE	528431	F.C. CHATEAU GONTIER
DISTRICT DE LA MAYENNE	531063	U.S. FORCEENNE
DISTRICT DE LA MAYENNE	531444	A.S. DU BOURNY
DISTRICT DE LA MAYENNE	547612	U.S. MERAL COSSE LE VIVIEN
DISTRICT DE LA MAYENNE	852483	ET. LAVALLOISE FUTSAL CLUB
DISTRICT SARTHE	501961	R.C. FLECHOIS
DISTRICT SARTHE	502267	AUVERS POILLÉ BRULON F.C.
DISTRICT SARTHE	502270	C.A. LOUE
DISTRICT SARTHE	502419	GAZELEC S. DU MANS
DISTRICT SARTHE	502544	J.S. COULAINES
DISTRICT SARTHE	508482	U.S. MANSIGNE
DISTRICT SARTHE	509947	ECOMMOY F.C.
DISTRICT SARTHE	511629	U.S. NAUTIQUE SPAY
DISTRICT SARTHE	511708	C.S. CHANGE
DISTRICT SARTHE	515078	ENT.S. MONCEENNE
DISTRICT SARTHE	519603	J.S. ALLONNES
DISTRICT SARTHE	522008	A.S. MULSANNE - TELOCHE
DISTRICT SARTHE	524226	ET. DE LA GERMINIERE
DISTRICT SARTHE	524317	U.S. GUECELARD
DISTRICT SARTHE	524519	F.C. LA BAZOGE
DISTRICT SARTHE	525613	A.S. LE MANS VILLARET
DISTRICT SARTHE	530471	F.C. ST SATURNIN LA MILESSÉ
DISTRICT SARTHE	537103	LE MANS FOOTBALL CLUB
DISTRICT SARTHE	581793	F.C. PAYS DE SILLE
DISTRICT DE VENDEE	506931	AM.S. LA CHATAIGNERAIE
DISTRICT DE VENDEE	506956	L ILE D ELLE CANTON CHAILLE PICTONS

DISTRICT DE VENDEE	507000	LA ROCHE VENDEE FOOTBALL
DISTRICT DE VENDEE	507116	MONTAIGU VENDEE FOOTBALL
DISTRICT DE VENDEE	507610	LA FRANCE D'AIZENAY
DISTRICT DE VENDEE	507748	VENDEE LES HERBIERS FOOTBALL
DISTRICT DE VENDEE	507787	F. C. ESSARTAIS
DISTRICT DE VENDEE	508808	U.S. AUBIGNY
DISTRICT DE VENDEE	511553	U.S. BEQUOTS LUCQUOIS
DISTRICT DE VENDEE	512163	ESOF VENDEE LA ROCHE S/YON
DISTRICT DE VENDEE	512518	LOUPS S. GRASLA LES BROUZILS
DISTRICT DE VENDEE	516561	VENDEE POIRE SUR VIE FOOTBALL
DISTRICT DE VENDEE	520825	U.S. CHAUCHE
DISTRICT DE VENDEE	521734	MOUILLERON LE CAPTIF SP.
DISTRICT DE VENDEE	541328	MAREUIL SP.C.
DISTRICT DE VENDEE	541382	VENDEE FONTENAY FOOT
DISTRICT DE VENDEE	542301	F.C. DES ACHARDS
DISTRICT DE VENDEE	542366	LA CHAIZE F.E.C.
DISTRICT DE VENDEE	547136	T.V.E.C. 85 LES SABLES D OLNNE
DISTRICT DE VENDEE	550166	LES ECUREUILS DES PAYS DE MONTS
DISTRICT DE VENDEE	551170	POUZAUGES BOCAGE FC
DISTRICT DE VENDEE	552171	SEVREMONT FOOTBALL CLUB
DISTRICT DE VENDEE	552654	L' HERMENAULT FCPB
DISTRICT DE VENDEE	553886	F. C. MOUCHAMPS ROCHETREJOUX
DISTRICT DE VENDEE	554370	F. C. JARD AVRILLE
DISTRICT DE VENDEE	560129	FOOTBALL CLUB OLNNE CHATEAU
DISTRICT DE VENDEE	563759	FOOTBALL CLUB STE-CECILE ST-MARTIN DES NOYERS
DISTRICT DE VENDEE	563767	PAYS CHANTONNAY FOOT
DISTRICT DE VENDEE	581905	F.C. MOUILLERON THOUARSAIS CAILLERE
DISTRICT DE VENDEE	581933	LUCON F. C.
DISTRICT DE VENDEE	582564	E.S. MARSOUINS BRETIGNOLLES BREM
DISTRICT DE VENDEE	582724	ST GEORGES GUYONNIERE F.C.

LIGUE DE FOOTBALL DES PAYS DE LA LOIRE



RAPPORT MORAL D'ACTIVITÉ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - SAMEDI 06 NOVEMBRE 2021

THEATRE DE LA FLEURIAYE - CARQUEFOU

LA LIGUE AU SERVICE DE SES CLUBS AU FIL D'UNE SAISON EN DENTS DE SCIE



Comme lors du premier confinement au printemps 2020, les élus de la Ligue, les membres de commissions et les salariés de l'administration, ont tenu à adapter leur fonctionnement et à rester au contact des clubs pendant cette nouvelle saison exceptionnelle marquée par l'arrêt quasi total des compétitions à la fin octobre. Le Bureau exécutif s'est ainsi réuni 21 fois au cours de cette saison 2020/2021, et le Comité Directeur 15 fois, la plupart en visioconférence évidemment (photo à droite). Dès la fin de l'été 2020, priorité a été donnée à la reprise des compétitions et l'adaptation des différents protocoles au plan régional et départemental. Une large communication a ainsi été initiée au sujet des référents COVID et des principaux gestes barrière. Pendant le confinement d'automne, le report des prélèvements Ligue de novembre-décembre a été annoncé.

Aide globale de 120 000 € et mise en place d'une provision

Un fil de communiqués officiels et de notes du service Accompagnement des Clubs a, comme en 2020, alimenté l'actualité de novembre à mars (**chronologie ci-contre**). Et alors que la FFF annonçait la fin des compétitions au tout début du printemps, plusieurs mesures financières étaient annoncées début avril par la Ligue et ses Districts en faveur des clubs, après des échanges lors du Conseil Consultatif du 25 mars avec, notamment, « l'annulation des différents engagements et des redevances



fixes liées aux compétitions régionales, représentant une aide globale de 120 000 €, et la mise en place d'une provision destinée à répondre aux secteurs d'activités sportifs les plus en difficulté". La fin de saison était rythmée par les différentes phases du déconfinement et, bien sûr, la préparation d'une saison 2021/2022 que l'on espérait tous la plus normale possible...

LE PASS SPORT POUR REPARTIR DE L'AVANT

La crise sanitaire du covid-19 et la succession des périodes de confinement et de restrictions ont eu de lourdes conséquences sur la pratique sportive et ont impacté fortement l'ensemble de l'écosystème du sport, notamment fédéral. Pour le monde sportif amateur, touché par une forte baisse des adhésions, le Président de la République a annoncé le 19 mai 2020 une aide exceptionnelle de 100 millions d'euros pour soutenir la prise de licence sous la forme d'un « Pass'Sport ».

Le Pass'Sport représente une aide forfaitaire de 50 euros versée par l'État à une association pour réduire le coût de l'adhésion ou de la licence sportive prise par un jeune, pour la saison sportive 2021-2022.

- [Pass Sport : Foire Aux Questions](#)
- [Pass Sport : tutoriel](#)
- [« Je Crée Mon Compte Asso »](#)
- [- PassSport : Flyer A5 Assos](#)
- [- PassSport : Guide des modalités de mise en place LFPL](#)

A noter [les précisions de notre service Accompagnement](#) avec le Pass de la Région Pays de la Loire, les 2 étant cumulables.



Chronologie d'une (nouvelle) saison pas comme les autres

- **1er Juillet 2020** - [Mise à jour de la note sur le Fonds de Solidarité pour les Associations - prolongement de l'aide](#)
- **11 août 2020** - [Note Emploi « 1 jeune - 1 solution »](#)
- **21 août 2020** - [Protocole de reprise des épreuves Ligue et District et rôle du référent COVID](#)
- **28 août 2020** - [Communiqué LFPL « redevance forfaitaire et masques offerts »](#)
- **10 septembre 2020** - [Note d'appui FFF à la reprise du football des enfants](#)
- **11 septembre 2020** - [Communiqué LFPL « déclaration des cas Covid et gestion des rencontres »](#)
- **25 septembre 2020** - [Lancement de notre campagne « Tu aimes ton club, porte ton masque »](#)
- **22 octobre 2020** - [Conditions de pratique en raison du couvre-feu instauré uniquement en Maine et Loire](#)
- **29 octobre 2020** - [Décisions de la FFF sur l'arrêt des compétitions](#)
- **3 novembre 2020** - [Note info COVID-19 - Emploi et aides financières](#)
- **7 novembre 2020** - [Information sur le report des prélèvements Ligue](#)
- **20 novembre 2020** - [Mise à jour de la note sur les Fonds de soutien Départements et Région](#)
- **26 novembre 2020** - [Information FFF « Reprise d'activité suite aux annonces gouvernementales » \(football des mineurs\)](#)
- **2 décembre 2020** - [Information FFF « modalités de reprise : feu vert pour les majeurs aussi »](#)
- **4 décembre 2020** - [Mise à jour de la note sur le Fonds de Solidarité de l'Etat](#)
- **5 décembre 2020** - [Retour sur le Webinaire FFF « Reprise de la pratique »](#)
- **8 décembre 2020** - [Nouvelle mise à jour de la note sur les Fonds de soutien Départements et Région](#)
- **11 décembre 2020** - [Retour webinaire FFF « Aides financières pour les clubs »](#)
- **17 décembre 2020** - [Communiqué FFF « Coupes de France : les nouveaux formats »](#)
- **15 janvier 2021** - [Le calendrier des formations gratuites en visio du PFFD](#)
- **19 janvier 2021** - [Reprise de la Coupe de France masculine pour les clubs amateurs](#)
- **25 février 2021** - [Communiqué Aide aux Clubs - Agence Nationale du Sport](#)
- **2 mars 2021** - [Rappel des modalités de pratique \(Ministère et FFF\)](#)
- **24 mars 2021** - [Arrêt officiel des compétitions par la Fédération Française de Football](#)
- **2 avril 2021** - [Communiqué LFPL - Mesures financières à l'attention des clubs de la Ligue de Football des Pays de la Loire](#)
- **3 avril 2021** - [Communiqué LFPL « Les conditions de pratique à partir du 3 avril 2021 »](#)
- **6 avril 2021** - [Annulation du Festival Foot U13](#)
- **16 avril 2021** - [Les conditions de pratique mises à jour le 8 avril 2021](#)
- **22 avril 2021** - [Nouvelles mesures de soutien pour le sport \(mise à jour\)](#)
- **5 mai 2021** - [Les conditions de pratique à partir du 3 mai 2021 \(phase déconfinement 1\)](#)
- **12 mai 2021** - [Les tableaux des mesures sanitaires à partir du 19 mai 2021 \(phase déconfinement 2\)](#)
- **12 mai 2021** - [Communiqué FFF - Aides au football amateur](#)
- **10 juin 2021** - [Poursuite de la reprise - les règles en vigueur depuis le 9 juin 2021 \(phase déconfinement 3\)](#)
- **18 mai 2021** - [Campagne FFF / ANS - Projets sportifs fédéraux](#)

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

Samedi 19 décembre 2020, au cours d'une Assemblée Générale organisée exceptionnellement en visioconférence en raison des contraintes sanitaires, la liste candidate pour l'élection du nouveau Comité de Direction a recueilli 94,26 % des votes exprimés (1248 voix « pour » / 76 « contre ») : Didier Esor a donc succédé à Gérard Loison à la présidence de la Ligue de Football des Pays de la Loire (notre photo). Le 8 février 2021, Didier Esor a été élu à l'unanimité nouveau président du Collège des Présidents de Ligue au sein du Bureau Exécutif de la Ligue du Football Amateur (BELFA).



La composition de la liste élue « Ensemble au service de tous les clubs » : Didier ESOR (Président) ; Guy RIBRAULT (Président-Délégué) ; Guy COUSIN (Secrétaire Général) ; René JOUNEAUX (Trésorier) ; Alain DURAND ; Valérie BOUDER (représentante des féminines) ; Gabriel GO ; Marie-Hélène BAUDRY ; Jacques BODIN ; Luc BRUNEAU ; Jean-Yves CADIET ; Alain CHARRANCE ; Martine COCHON ; David COTTREAU ; Patrick DRENO (médecin) ; Laurent GRELIER ; Jacques HAMARD (représentant des éducateurs), Mickaël HERRIAU ; Bruno LA POSTA ; Philippe LESAGE (représentant des arbitres).
Présidents de District (membres de droit du Bureau) : Alain MARTIN (44 - réélu) ; Sébastien CORNEC (49 - élu en 2020) ; Nicolas POTTIER (53 - élu en 2020) ; Frédéric DAVY (72 - élu en 2021) ; Jean-Jacques GAZEAU (85 - réélu).

• [Retrouvez les résultats de l'ensemble des votes effectués lors de cette AG élective](#)



Deux nouveaux Conseils Consultatifs mis en place

Principales mesures du programme de l'équipe nouvellement élue : la mise en place dès les premières semaines de 2021 des nouveaux « Conseil Consultatif des Clubs » et « Conseil Consultatif des Educateurs » portées par deux nouveaux élus du Conseil de Ligue : Marie-Hélène Baudry ([retrouvez la vidéo](#)) et Jacques Hamard ([retrouvez la vidéo](#)).



Les représentants des clubs nationaux élus à distance

Début novembre a eu lieu en distanciel [une réunion des clubs nationaux](#) qui avait pour but d'élire le délégué des clubs participant aux championnats nationaux seniors libres à l'Assemblée Fédérale 2021. Thierry Barbarit, président de La Roche sur Yon VF, élu avec 71,43 %, et Gérard Gautier, son homologue du Sablé FC, nommé suppléant. Nouveauté de cette mandature : le dirigeant élu participe désormais aux réunions du Conseil de Ligue.

Une seconde AG fin mai en présentiel



Une vraie respiration après des mois de distanciel et de vrais beaux moments de retrouvailles ! L'Assemblée Générale de la Ligue de printemps s'est déroulée le samedi 29 mai 2021 en présentiel, bien sûr dans le respect des conditions sanitaires en vigueur à l'époque ([un seul représentant par club/café et repas en extérieur - retrouvez notre retour en images](#)). Nous vous invitons à prendre connaissance ci-dessous du compte-rendu des sujets évoqués ainsi que les documents afférents aux modifications réglementaires présentées, en cliquant sur les liens ci-après :

- [Modifications des Règlements Assemblée Générale du 29 mai 2021](#)
- [Règlement de la Coupe des Pays de la Loire U15 – 2021-2022](#)
- [Règlement des championnats régionaux et départementaux Jeunes Masculins 2021-2022](#)

Réunions de rentrée



En raison des contraintes sanitaires, les dirigeants de la Ligue ont pris la décision, à la rentrée 2020, d'organiser nos traditionnelles réunions de rentrée en visioconférences alternant lives et enregistrements. Une nouveauté mise en place pour la première fois le samedi 29 août pour les clubs de N3 et R1 Intersport (notre photo avec le président Gérard Loison et les services concernées : Compétitions, Informatique et Communication). Dans les jours qui ont suivi, 4 nouveaux rendez-vous interactifs ont eu lieu pour les clubs de R2 et R3 (07/09), R1F Synergie et U18F (08/09) R1 et R2 Futsal (09/09) et enfin les clubs de niveau Ligue Jeunes (14/09).

Campagne 2020/2021 : Un total de 154 192 licencié(e)s en Pays de la Loire !

Au terme d'une nouvelle campagne des licences évidemment perturbée par la situation sanitaire, le total de licenciés de la Ligue restait tout de même au-dessus de la barre des 150 000, avec une baisse contenue sous la barre des 10 % (-7,90). Avant un rebond attendu et observé dès le mois de mai 2021...

Les catégories Seniors (seulement -2,80 %) et les catégories les plus élevées des Jeunes (seulement 162 licences « perdues » des U16 aux U18, soit moins de 1% de baisse) ont été les moins impactées. C'est dans le Football d'Animation que la baisse a été la plus significative (-16,42 %) avec une baisse régulière jusqu'aux plus petites en U6... Comme les saisons précédentes, la Football Féminin s'est mieux porté que les autres catégories, avec même une hausse des effectifs en Seniors (+ 1,06 %). Comme chez les garçons, la baisse se montre de plus en plus sensible au fil de la baisse des âges, avec une belle résistance des U16F aux U18F (seulement -1,81 %). Quasiment sans possibilité de pratique tout au long de la saison, le Futsal a logiquement souffert en 2020-2021, avec notamment une baisse de 15 % des effectifs en Seniors. Chez les Féminines, les effectifs sont restés quasiment stables pendant cette période.

L'une des catégories qui a également le mieux résisté est celle du Football Loisirs avec seulement -6,62 % (près de 3500 licenciés). Et alors que les catégories des éducateurs et des arbitres ont diminué dans les mêmes proportions (autour de -13 %), celle des dirigeants en général a plutôt bien résisté à la crise, avec « seulement » 110 licences de moins chez les femmes (-4,74 %) et à peine plus de baisse chez les hommes (-6,84 %). Une belle illustration de la fidélité et du travail de l'ombre exécuté dans les clubs. Encore plus au cours de cette saison si particulière...

Les licences 2020/2021 en chiffres :

- 41 000 Le nombre de licenciés Seniors masculins
- 38 000 Le nombre de joueurs U12 à U19
- 32 000 Joueurs de "Football Animation"
- 18 000 Le nombre de dirigeants
- 13 500 Joueuses et dirigeantes
- 4 000 Licenciés Loisirs et Entreprise
- 2 100 Licenciés Futsal
- 2 800 Educateurs Fédéraux et Animateurs
- 1 360 Arbitres



Une Coupe de France totalement inédite

En Ligue des Pays de la Loire, la saison a d'abord débuté pour nombre de clubs dès le dimanche 23 août avec un tour préliminaire. Après 3 premiers tours passés entre les gouttes de la



panémie, nos services Informatique et Communication ont organisé 3 tirages en mode distanciel, en continuant de mettre en lumière des invités et les partenaires de l'épreuve (photo ci-dessus). En raison de la crise sanitaire, la Coupe de France a adopté ensuite un format totalement inédit où les clubs professionnels et amateurs ne se rencontreront pour la première fois qu'au stade des 16e de finale. Une décision FFF prise dans le



but de permettre à l'épreuve d'aller à son terme et de permettre à tous les clubs d'y participer. C'est ainsi qu'après 3 mois sans match, 12 d'entre eux - (photo de l'Elan de Gorges) ont retrouvé les

terrains fin janvier. Un mois plus tard, début mars, c'est une performance historique et exceptionnelle qui était même réalisée par 3 de nos clubs en se qualifiant pour les 8e de finale. Et si Angers SCO



a poursuivi sa route jusqu'en quart de finale face au PSG, les joueurs des Voltigeurs de Châteaubriant (N2) et de l'Olympique Saumur (N3) ont peut-être joué "le match de leur vie" en recevant deux équipes professionnelles le 7 avril 2021 : respectivement Montpellier (L1) et Toulouse (L2). Malgré l'élimination sur le plus petit des écarts (0-1 et 1-2), cette édition restera dans l'Histoire !



ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS

L'accompagnement des clubs est l'un des axes forts que souhaite continuer à développer la nouvelle gouvernance en place. Précurseur dans ce domaine, la Ligue des Pays de la Loire a créé en 2019 un service exclusivement dédié à l'accompagnement des clubs afin de les guider tant en matière de structuration (emploi, ressources...), qu'en matière de compétences (formations des dirigeants...).

Lors de l'Assemblée Générale de la Ligue à Carquefou le 29 mai 2021 ([photo-cliquez sur ce lien](#)), Valérie Boudier, membre du Bureau de la Ligue et responsable du Pôle Accompagnement des Clubs, et Laurent Ydier, coordinateur en charge du Conseil aux Clubs, ont présenté les différentes missions et actions du service. Un service qui est aussi le relai des actions fédérales, comme le « Club Lieu de Vie ». Gérald Poulin, Président du club de l'AOS Pontchâteau, a ainsi présenté les actions proposées par son club la saison dernière et qui ont mené au titre de lauréat régional de l'opération « Club Lieu de Vie » (lire en page 9).

Nouveau Guide du Club : un outil collaboratif

Quelques semaines plus tôt, le 18 septembre, était dévoilé officiellement le nouveau « Guide du Club ». Véritable référentiel documentaire à destination des dirigeants, il a subi une refonte complète en 2020 sous l'égide de la CR du Conseil aux Clubs, et des services Informatique et Communication de la Ligue. En collaboration étroite avec un groupe de travail composé de représentants de clubs de la Ligue, les objectifs fixés étaient les suivants : 1) Créer une identité propre ; 2) Améliorer son accessibilité et son ergonomie ; 3) Proposer une interaction plus directe avec les dirigeants. De la thématique Juridique aux Formations en passant par la Gestion Comptable et celle des Licences, ce Guide est aussi le site idéal pour la mise à jour régulière des notes concernant les aides financières, notamment pendant la crise sanitaire !



La Ligue, via son service d'Accompagnement des Clubs, a pour objectif d'aider les clubs à organiser leur financement et rechercher de nouvelles ressources, et également à accompagner le montage technique des dossiers. Voici les principaux chiffres de la saison 2020/2021, avec à souligner une trentaine de rendez-vous "clubs" en visioconférence avec les présidents de districts pour l'accompagnement spécifique vers l'emploi :

FAFA et A.N.S. Emplois

- Nombre de dossiers traités (inclus A.N.S.) : plus de 60
- Nombre d'emplois aidés créés (inclus A.N.S.) : plus de 50
- Sur les 2 dernières saisons : 95% des dossiers présentés acceptés en Commission Fédérale

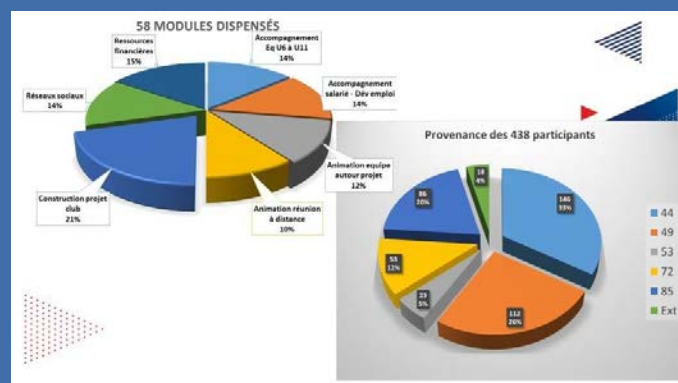
A.N.S. Actions

- Une cinquantaine de dossiers acceptés via les districts et le CompteAsso



Le boom des formations de dirigeant(e)s

Le Programme Fédéral de Formation des Dirigeants (PFFD) a connu une saison riche, les formations gratuites en distanciel s'adaptant finalement bien à la crise sanitaire. Au total, 438 dirigeantes et dirigeants de clubs ont été formés en visioconférence à travers 58 modules dispensés (voir le visuel ci-dessous). Dans le détail, on remarque que l'ensemble des thématiques ont été abordées, à peu près dans les mêmes proportions (toutes franchissent les 10 %), mais celle de "la construction du projet-club" dépasse toutefois les 20 %. Idem pour la répartition des personnes formées : l'ensemble de nos 5 Districts sont représentés, avec une majorité formée par la Loire-Atlantique et le Maine et Loire. A noter que 18 dirigeants ou éducateurs d'autres Ligues régionales ont été formés via notre dispositif en Pays de la Loire.





Pas de pause pour la labellisation

Si notre journée régionale de labellisation 2020 qui devait être support de la FFF à Châteaubriant n'a pu avoir lieu en raison de la pandémie, la saison des labels a suivi son cours avec la mise en place d'une nouvelle procédure dès l'été 2020 ([cliquez sur ce lien](#)). Malgré une saison 2019-2020 particulière, plus de 330 clubs avaient obtenu un label fédéral sur le territoire national. En Ligue de Football des Pays de la Loire, ce sont 32 clubs qui ont reçu le précieux sésame, pour les trois prochaines saisons, uniquement dans ces 2 catégories : 28 clubs ont obtenu le label Ecole Féminine et 4 ont reçu le label Futsal ([voir la liste complète sur notre site](#)). Les dossiers suivants devaient être déposés, eux, avant le 30 novembre 2020...

Une nouvelle cellule de préparation physique

La Ligue de Football des Pays de la Loire a innové en lançant au printemps 2021 sa Cellule de Préparation Physique. Une initiative parrainée par le défenseur d'Angers SCO, Romain Thomas. Cette démarche collective est menée par une équipe de spécialistes avec plusieurs objectifs et missions. « L'idée de cette cellule de veille c'est de réunir l'expertise des collègues de la Ligue (Ludovick Kück et Marc Dauty du Pôle Espoirs, Didier Lefeuvre du Pôle des Arbitres) vers les publics et de mettre en place une stratégie d'action autour d'une thématique pas toujours accessible (football, futsal, beach-soccer...) » précise Yvonnick Simon, CTR spécialiste de la Préparation Athlétique.



Nos sections sportives ont enchaîné !

A l'image du Pôle Espoirs Fédéral qui a pu fonctionner tout au long de l'année, les sections scolaires, labellisées FFF à 100 % en début de saison 2020/2021 ([cliquez sur ce lien](#)) et se sont vues décerner une dotation matérielle et financière par la FFF. Avant le confinement, nos sections second cycle ont même pu se préparer aux Challenges nationaux "Jean-Leroy" et "Marilou Durringer" sur les terrains du CRT avant de retrouver le rythme des entraînements quotidiens ([voir notre carte interactive vue plus de 17 000 fois la saison dernière !](#)).

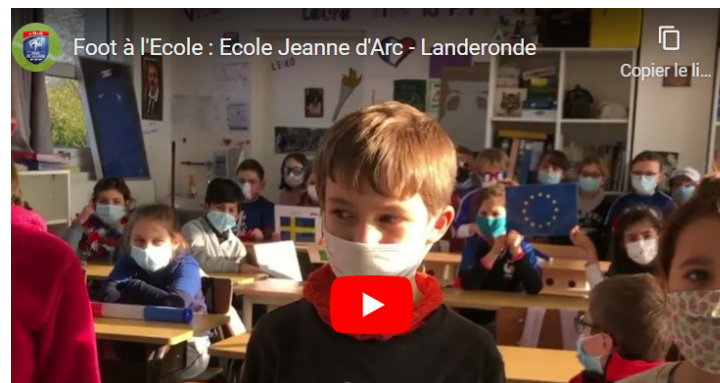
La Direction Technique Nationale (DTN) a organisé le 1er juillet au CNF Clairefontaine son traditionnel stage national U15 masculin annuel. Même si les stages U15 au niveau Ligue avaient été en grande partie annulés en novembre et avril, en raison des confinements, 3 joueurs de la Ligue des Pays de la Loire y participaient : Bahmed Deuff du FC Nantes, Karamba Diaby du Stade Lavallois MFC et Oumar Pona d'Angers SCO, accompagnés de Grégoire Sorin, CTR. Ce rassemblement de 82 joueurs avait pour objectif d'évaluer le potentiel et le niveau des joueurs jugés les plus prometteurs de la génération 2006.

Deux vainqueurs LFPL "Philippe-Seguin"



Le palmarès de la 13ème édition des trophées Philippe Seguin a été dévoilé par le sélectionneur national Didier Deschamps mi-juin 2021. Avec de nouveau 2 clubs de notre Ligue récompensés : le TVEC Les Sables d'Olonne et le GF Gesté Tillières figuraient en effet parmi les 16 lauréats récompensés pour leur action, respectivement dans les catégories « Education et Citoyenneté » et « Mixité et Diversité ». Le projet vendéen avait pour objectif de « pacifier le sport par la négociation ». Pour lutter contre les violences verbales, physiques, morales et sur les réseaux sociaux, le club s'est rapproché d'experts de la gestion de conflits et de la négociation. Dans le Maine et Loire, l'action « Les étoiles bleues » avait pour objectif d'accompagner le projet sportif des jeunes joueuses et de pérenniser la section féminine.

Deux lauréats LFPL "Foot à l'Ecole"



L'opération « Foot à l'Ecole » est un dispositif FFF destiné au cycle du 1er degré (classes de CE1 à CM2) destiné à favoriser le développement d'actions sportives et culturelles au sein des écoles. Les classes inscrites à l'opération avaient le choix de réaliser une production artistique soit statique (photos), soit dynamique (vidéo), autour du thème « Foot d'Europe » à l'occasion de l'Euro 2021. Le jury académique des Pays de la Loire, composé de représentants de la Ligue et de l'Education Nationale, s'est réuni le 31 mars 2021 et ont élu comme lauréats régionaux de cette 5ème édition : 1) Ecole Vivaldi de Sèvremoine – 49 (statique) ; 2) Ecole Jeanne d'Arc de Landeronde – 85 (dynamique). Deux écoles finalement classés 6e et 2e de leur catégorie au plan national !



FOOTBALL DE DEMAIN : UNE NOUVELLE TOURNÉE ESTIVALE SUR LES RAILS !

En cette période incertaine de crise sanitaire et de retour à la pratique du football, le slogan était tout trouvé : "Le Football, c'est la santé"... Après le "Beach-Vert" organisé en milieu rural chaque mois de juillet (lire en page 11), la Ligue de Football des Pays de la Loire a lancé officiellement sa tournée des nouvelles pratiques le samedi 3 juillet au Mans, avant de rallier les 4 autres Préfectures de la Région (dans l'ordre Angers le lendemain, Laval le mercredi suivant, puis La Roche sur Yon et Nantes les 10 et 11 juillet, jour de finale de l'Euro). Direction ensuite le littoral, vendredi 16 juillet à Saint-Jean de Monts, mais sans étape finale à Saint-Nazaire en raison de la mise en place du pass sanitaire pour les grands événements dès le 21 juillet. Au final, cette tournée co-organisée avec la Fédération de Futnet (tennis-ballon) et nos clubs Elite ([TB Olonnais](#) et Nantes Laëtitia) aura rassemblé près de 150 doublettes et surtout plus de 3 200 spectateurs, avec notamment 2 étapes particulièrement réussies dans le centre-ville de Laval (photo ci-dessus) et sur le site des Machines de l'Ile à Nantes.

Malgré l'absence de compétitions, le Futsal a poursuivi son ascension



La saison 2020/2021 du Futsal pourrait se résumer à la saison de D1 jouée en intégralité par Nantes Métropole Futsal. Et si les Nantais de Doulon n'ont pas pu découvrir la D2, leurs homologues de Laval ont connu l'heureuse surprise de vivre une accession réglementaire en D1 en toute fin de saison. Le Pôle France Futsal, à Lyon, a pu organiser son recrutement national. Parmi 6 candidats ligériens (photo avec le CTR Arnaud Vaucelle), le Lavallois du Bourny Archange Momo Dongmo a été retenu dans la nouvelle liste des joueurs du Pôle France Futsal basé à Lyon (Rhône) et dirigé depuis son ouverture en 2018 par Raphaël Reynaud, désormais sélectionneur de l'Equipe de France.

Concernant les formations Futsal, 106 éducateurs ont été éduqués à la pratique au cours de la saison. Du module Futsal Initiation avec les enfants du NMF (photo ci-dessus) aux modules Futsal Entraînement, sans oublier les sessions pour les candidats au Brevet de Moniteur de Football (BMF) en continu et en apprentissage. Toujours du Futsal enfin avec l'aventure de l'Académie Futsal de Nantes née cette saison autour du NMF en coopération avec 4 clubs nantais : un nouveau projet qui s'adresse à tous les joueurs de futsal nantais de 15 à 18 ans avec un programme hebdomadaire pour favoriser la « réussite scolaire, sportive et sociale ».



Des programmes concoctés avec nos 5 Districts

Tout au long de la saison, même pendant la crise sanitaire à l'image d'un tournoi départemental de Futnet organisé par le District 44, les nouvelles pratiques auront été mises en lumière par nos 5 Districts (photo ci-dessus de l'équipe de Football en Marchant des Brouzils - [voir notre vidéo pédagogique](#)). Logique donc que des espaces de démonstration leur aient été confiés lors de la 1ère édition de la tournée des nouvelles pratiques :

Le Mans : Foot en marchant avec les joueurs du Mans Gazelec
Angers : Foot en marchant avec les joueurs de Mûrs Erigné, et du fit-foot avec le club du FC Fief-Gesté

Laval : Découverte du Foot en Marchant et du Fitfoot avec l'une de nos référentes Hanane Bouzrara ([voir la vidéo](#)).

La Roche sur Yon : Golffoot et du foot en marchant avec notre CTR Yvonnick Simon et du Fitfoot avec Lydie Charrier

Nantes : Grand tournoi départemental de Futnet et de Foot5, Foot en marchant, Golffoot et Fitfoot avec Lydie Charrier

Saint-Jean de Monts : Découverte du Beach-Soccer



• VARIATIONS AUTOUR DU FOOTBALL HANDICAP

Au terme d'une saison qui n'aura hélas pas permis à notre Commission Handicap d'organiser des événements de valorisation, notre tournée des nouvelles pratiques a donné lieu à plusieurs temps forts. Le Football adapté a été mis en lumière au Mans, à Laval (avec l'US Changé et le CDSA 53) et à La Roche sur Yon (équipe de l'ESOF La Roche sur Yon). Si le Cécifoot reste une pratique particulièrement dynamique en Pays de la Loire (Nantes Don Bosco s'entraîne toujours chaque semaine au CRT de la Ligue), le Football Amputés a été la grande découverte de cette saison avec la venue de l'Equipe de France à Nantes, aux Machines de l'Ile, grâce au club précurseur du FC Bouaye et au District 44. Assurément un grand moment !



LIEN CONSTANT MALGRE LA CRISE

Christian Guillard (Président de la CRA) et Anthony Torralba (CTRA de la Ligue) – photo ci-dessus – ont organisé deux visios au printemps et ainsi rassemblé à distance quasiment 150 arbitres et observateurs. « Grâce à des quiz animés avec brio par Frédéric Oger (Ukokote.fr) nous avons pu recréer du lien tout en revoyant les bases techniques et les lois du jeu que nous avons évoqués lors du stage de rentrée en août et septembre dernier », appréciait à l'époque le CTRA Anthony Torralba.

Des rassemblements de fin de saison Ligue-Districts

« Nos arbitres ont aussi été conviés à participer à des entraînements collectifs sur différents sites du territoire des Pays de la Loire : à Sablé/Sarthe puis aux Ponts-de-Cé avant de terminer ce week-end du côté du Poiré/Vie (samedi 05 juin) puis au CRT de la ligue à Saint-Sébastien sur Loire (dimanche 06 juin). Au programme de ces journées : du renforcement musculaire ou encore un parcours technique avec l'apport de notre préparateur Didier Lefeuvre » poursuit Anthony Torralba. Les Commissions départementales et leur équipe technique étaient invitées à ces rassemblements et une centaine d'arbitres de District y ont ainsi participé. Dans la continuité, tous ont reçu un programme athlétique d'entraînement afin de les aider à mieux appréhender la reprise d'août et septembre 2021.

Une rentrée 2020 presque à la normale

Le stage de début de saison de nos arbitres régionaux de National 3 et Régional 1 s'était déroulé le dimanche 16 août au CRT de Saint-Sébastien, en présence de Didier Esor, alors président-délégué de la Ligue, qui avait notamment évoqué comment appréhender la reprise avec la situation sanitaire, afin que nos arbitres puissent débiter sereinement la saison. Les autres stages se sont poursuivis chaque week-end pour se terminer le 13 septembre avec les arbitres Futsal. Hélas, on connaît la suite deux mois plus tard... Seuls quelques-uns de nos arbitres ont pu officier en Coupe de France ou dans les championnats nationaux autorisés par le Ministère des Sports. Du côté des Formations Initiales en Arbitrage (FIA), les premières sessions ont également pu avoir lieu (photo ci-dessous d'une vingtaine de candidats mineurs au CRT en octobre). Avant l'interruption inévitable à La Toussaint, jusqu'à la fin de saison.



INSTITUT RÉGIONAL DE FORMATION



C'était la grande nouveauté de notre Institut Régional de Formation du Football (IR2F) à la rentrée 2020. Après les candidats au Brevet d'Entraîneur de Football (BEF), les éducateurs et éducatrices candidats au Brevet de Moniteur de Football (BMF) par la voie de l'apprentissage ont aussi effectué leur rentrée ! Si l'Institut Régional de Formation du Football de la Ligue avait pour habitude d'accueillir une promotion d'apprentis sur le site de Saint-Sébastien sur Loire, cette saison est marquée par une grande nouveauté : le lancement d'une formation à Sablé-sur-Sarthe (photo au CFSR – Les Rives de Sablé) à destination de jeunes sarthois, mayennais et angevins.



Suite aux décisions gouvernementales de fin octobre, la tenue des formations non professionnelles a évidemment été perturbée avec dans un premier temps des reports, puis l'instauration d'une nouvelle procédure, début 2021, l'IR2F des Pays de la Loire n'étant pas autorisé par la FFF à organiser des modules d'éducateurs en présentiel. Cependant, afin de répondre aux demandes et prendre en compte les inscriptions déjà enregistrées depuis ce début de saison, des modules composés de deux temps étaient proposés aux stagiaires :

- Une partie en distanciel (travaux dirigés plus théoriques)

- Une autre partie consacrée à la pédagogie sur le terrain en présentiel

Fin mars, enfin, l'IR2F des Pays de la Loire (les 2 CTR Xavier Lacraz et Willy Lacoste accompagnés par Laëtitia Motard et Anne-Sophie Schwartz) proposait 3 webinaires sur les thèmes de l'Apprentissage, du BMF continu et discontinu et l'ensemble des formations de l'IR2F.

CLUBS LIEU DE VIE : 6 LAUREATS LFPL

NDC Angers (photo ci-dessous) a été désigné par la Fédération comme lauréat régional et a succédé à l'AOS Pontchâteau. Les Angevins ont ainsi accueilli la Rentrée du Foot de la FFF à la rentrée 2020. Toutefois, comme la saison passée, la Ligue a souhaité récompenser les clubs classés jusqu'à la 6ème place en leur offrant également un bon d'achat chez notre partenaire Intersport ([plus d'informations](#)) :

2e : BOUPERE MON PROUANT F.C. 800€

3e : ARC TILLIERES 600€

4e : FE TRELAZE 200€

5e : FC 2 SUD VENDEE 200€

6e : O. LIRE DRAIN 200€



CITOYENNETE : LE P.E.F. EN FIL ROUGE

Réunie à 2 reprises pendant la saison 2020/2021, la Commission Régionale d'Actions Citoyennes a insisté sur le rôle du PEF au sein de chaque club, et la démarche éducative à intégrer dans tous les thèmes associés (Environnement, Santé, Règles du jeu, Engagement citoyen, Culture Foot, Fair Play, Arbitrage) : 73 % des clubs adhèrent au PEF, l'objectif de la mandature 2021-2024 est donc d'atteindre les 100 %.

NOVEMBRE 2020 : Lancement de la Performance du mois

Une mise en lumière d'une action éducative du Programme Educatif Fédéral (PEF) menée autour d'un fil rouge : l'apprentissage des règles du jeu et de l'arbitrage. La première concernait l'[US Changé \(53 - photo ci-dessus\)](#). Ont suivi : l'ES Montfort le Gesnois (72), l'ARC Tillières (49), le FC Val de Sèvre (85), GJ Pierre Bleue (44).

FEVRIER 2021 : Lancement du « PEF'in club »

Après de nouvelles éditions du "PEF à Dom" (reconfinement oblige). La Ligue a proposé à ses licencié(e)s (petits et grands) une nouvelle série autour du Programme Educatif Fédéral : le « PEF'in club » pour accompagner la reprise adaptée de la pratique sur les terrains. Pour les vacances scolaires, c'était même double « PEF » avec au programme : 2 éditions pour un public école de foot (U11/U13 sur le thème de l'environnement) : pour séance en club le mercredi, et 3 éditions pour un public ados : pour séance en club le samedi.

MARS 2021 : Lancement de l'« IMMERSION PEF »

L'AOS Pontchâteau (photo du bas) a accueilli le 17 mars la première étape de notre mini-tournée organisée par l'Equipe Technique Régionale afin de valoriser les clubs inscrits dans le Programme Educatif Fédéral (voir notre article). Des rencontres coordonnées par le CTR Arnaud Vaucelle, en charge du développement et de l'animation des pratiques, avec Thibault Guenec, service civique PEF de la Ligue. Ils coanimaient une séance d'école de football avec intégration de la dimension éducative. La tournée a poursuivi sa route ensuite en Mayenne (ES AZE le 24 mars), en Sarthe (ECOMMOY FC le 27 mars) et en Vendée (FC2 SUD VENDEE le 31 mars). L'étape prévue en Maine et Loire au RC DOUE LA FONTAINE a malheureusement dû être annulée en raison du confinement du printemps 2021.



Un Challenge qui vise à valoriser l'implication dans le P.E.F. ! Pour participer, chaque club devait être impliqué dans le PEF, réaliser des actions et transmettre la Fiche Action à son District. En juin, c'est la Saint-Aubin de Guérande qui a été couronné pour les Pays de la Loire avec au programme un week-end de rêve à Clairefontaine à la rentrée 2021...

Téléthon Foot : 2 de nos clubs récompensés



A l'occasion de l'édition 2020 du Téléthon, plusieurs clubs de la Ligue s'étaient inscrits sur la plateforme dédiée (<http://www.telethonfoot.fr>) pour relayer leurs actions réalisées en s'adaptant au contexte sanitaire (retrouver notre article). Parmi eux : l'ES Segré, Saint-Julien de Concelles ou encore le Foyer Trélazé. La FFF, engagée aux côtés de l'AFM-Téléthon comme partenaire officiel depuis 2015, a dévoilé ensuite la dizaine de lauréats répartis sur le territoire, dont trois font partie de la Ligue des Pays de la Loire ! L'AS Mulsanne Télouché ([photo ci-dessus - cliquez sur ce lien](#)), les Voltigeurs de Châteaubriant et la Ligue elle-même sont ainsi récompensés. Félicitations !



Naissance des stages "Desti'Foot"

Organisés depuis près de 20 ans, les stages d'été de la Ligue de Football des Pays de la Loire ont changé d'identité début 2021 : sont nés les stages « Desti'foot » (<https://destifoot.fr>), en référence notamment à la Destination Foot qu'est le Centre Régional Technique de Saint-Sébastien sur Loire.

Cette année 2021, la Ligue lançait officiellement ses stages d'été, nouvelle formule (et nouveau site internet). Pour la première édition de ces stages estivaux, tout au long de 6 semaines du 5 juillet au 20 août, ce sont pas moins de 450 enfants qui ont posé leur valise à la Ligue de Football des Pays de la Loire pour participer à l'aventure Desti'foot.

Une très belle réussite pour ce nouveau projet éducatif et pédagogique proposé aux enfants de 7 à 17 ans avec une marraine nommée Clara Matéo, née à Nantes et ancienne joueuse de l'US Sainte Luce et de l'ESOF La Roche / Yon, qui évolue désormais en D1 Arkema sous les couleurs du Paris FC. L'internationale A a accepté début juillet de venir au CRT afin d'échanger et de partager son parcours et sa passion du football (photos ci-dessus). Sans oublier les clubs nantais Don Bosco et Laëtitia pour leurs initiations hebdomadaires au Cécifoot et au Futnet.



Un nouveau partenariat social exemplaire avec UNITER

Au lancement de la première saison des nouveaux stages d'été « Desti'Foot » a été dévoilé au Centre Régional Technique de Saint-Sébastien le nouveau dispositif d'accompagnement de 60 enfants ne pouvant pas forcément partir en vacances cet été. Un magnifique partenariat avec la Fondation du Crédit Mutuel et UNITER (regroupement de 3 bailleurs sociaux) dans la lignée du précédent accompagnement des « FootStageAtlantique » avec Atlantique Habitations (photo en présence de Michel Ménard, président d'UNITER).



La réouverture pour les groupes avait commencé de la plus belle des façons à la rentrée 2020, à travers une collaboration avec le CREPS des Pays de la Loire et l'accueil d'une quarantaine de jeunes candidats aux finales nationales des Olympiades des Métiers qui rassemblent plus de 60 métiers différents. Malheureusement, les différents confinements et protocoles sanitaires ont évidemment impacté l'activité externe de notre Centre Régional Technique. Mais celle du Pôle Espoirs et de l'Institut de Formation du Football (IR2F) a largement maintenu l'activité.

POLE ESPOIRS

La veille de leur rentrée scolaire au collège des Iles de Loire, fin août 2020, nos jeunes du Pôle Espoirs ont rencontré deux représentants la Brigade de la Prévention de la Délinquance Juvénile (BPDJ) de Nantes afin d'être sensibilisés sur les différentes formes de harcèlement. L'équipe du Pôle Espoirs a souhaité dès le début d'année sensibiliser l'ensemble de ses jeunes sur cette thématique qui peut malheureusement les toucher directement. Le coup d'envoi d'une succession de rendez-vous qui leur a permis d'échanger en visio avec l'acteur et humoriste nantais Ahmed Sylla ou en présentiel avec le



duo de réalisateurs du documentaire « IL N'Y A PAS QUE LE FOOT DANS LA VIE » relatant le parcours d'anciens joueurs de centres de formation (PSG, FC Nantes...) qui n'ont pas réussi à faire du football leur métier. Un échange permis par le Fondation du Football dans le cadre du programme « Open Football Club ». Forcément instructif quand on enchaîne les séances d'entraînement quotidiennes et les rencontres amicales face aux autres Pôles Espoirs (photo face à celui de Normandie) et les centres de formations professionnels. En fin d'année, les jeunes du Pôle Espoirs ont clôturé leur aventure par une représentation théâtrale, fruit du travail mené ces derniers mois avec le jeune comédien nantais Soriba Dabo. Une superbe expérience devant les parents, pour mettre fin à deux années encadrées par Franck Maufay, Ludovic Kück et Lucie Grenais.



Retour à un recrutement sur les terrains du CRT de St-Sébastien

Si la Coupe Nationale U13 n'a, à nouveau, pas pu avoir lieu cette saison, et que les détections dans cette classe d'âge ont évidemment été perturbées par la crise sanitaire, les différentes étapes organisées au sein des différents départements des Pays de la Loire ont pu se dérouler à la fin du printemps, avant le retour d'un véritable concours régional le mercredi 19 mai ([notre reportage photos](#)), avec l'autorisation évidemment de la Direction Technique Nationale (DTN). A suivi le traditionnel stage probatoire programmé du 28 au 30 mai toujours sur les terrains du Centre Régional Technique de Saint-Sébastien sur Loire. Avec une trentaine de joueurs nés en 2008 conviés, pour 15 heureux élus au final.





Lancée le vendredi 25 septembre 2020, notre campagne de communication « Tu aimes ton club, porte ton masque » avait pour but de proposer aux dirigeants de clubs différents visuels (A4 Affiches, Réseaux sociaux) pour permettre de mieux appréhender la mise en place du protocole sanitaire de l'époque ([cliquez sur ce lien](#)). Le communiqué de presse indiquait notamment : « Pour soutenir les joueurs(ses) et aider les dirigeant(e)s de votre club, nous lançons une campagne de sensibilisation visant à porter le masque dès votre entrée dans le complexe sportif ! Des gestes du quotidien comme l'utilisation des gourdes individuelles, le lavage des mains avec du gel hydroalcoolique ou encore le respect de la distanciation physique doivent nous permettre ensemble de limiter la diffusion du virus : contre la COVID, on joue collectif ! » Pour les besoins de cette campagne, la Ligue avait notamment utilisé des photos de supporters de l'US Vigneux de Bretagne ou des jeunes de l'USJA Carquefou.

« Nous avons souhaité, grâce à une communication positive, assister nos responsables bénévoles des clubs dans le respect des gestes barrière dans le cadre de leur club, déclarait à l'époque Didier Esor. Nous espérons que vos adhérents pourront eux aussi relayer notre campagne lancée ce jour à travers leurs différents outils de communication. »

Tournée "Beach-Vert" : en plein dans le 1 000 !



Comme en 2020, malgré des conditions sanitaires particulières, la Ligue de Football des Pays de la Loire a décidé de maintenir sa tournée estivale du Beach Vert, avec un protocole sanitaire adapté et toujours un système de pré-inscriptions. Réparties cette fois sur 4 semaines (du 8 au 27 juillet), les 10 étapes n'ont pas été perturbées par la pandémie et le bilan chiffré a retrouvé les niveaux de 2019 : plus de 100 enfants en moyenne par étape, de nouveaux records à Saint-Julien de Concelles (44), Beaufort en Anjou (49), Brulon (72) ou encore Mesnard la Barotière (85). Toujours au programme : de la bonne humeur, une équipe d'animateurs très

motivée, et un tee-shirt souvenir grâce au soutien de nos partenaires fidèles : Harmonie Mutuelle, la Région Pays de la Loire, Ouest-France, France 3 Pays de la Loire et le Crédit Agricole (Atlantique Vendée et Anjou Maine). En 2021, les enfants ont également pu profiter d'une grande nouveauté : l'agrandissement du village d'animations avec des stands pédagogiques de notre partenaire majeur Harmonie Mutuelle et de l'Interprofession des Fruits et Légumes (INTERFEL). Un grand merci à eux, ainsi qu'à toutes les communes et clubs support !



LE E-FOOT S'INSTALLE



Après le succès de la « DRAFT », tournoi de football en ligne (eFoot) pendant le premier confinement, une toute nouvelle édition a fait son retour en novembre 2020, afin de maintenir le lien avec ses clubs et ses licenciés (notre article). A l'issue d'un tournoi régional rassemblant plusieurs dizaines de joueurs -tous licenciés FFF- et d'une finale diffusée en direct, c'est le joueur Grégoire Bastille du Stade Mayennais, qui s'est qualifié pour la finale FFF. Avant bientôt la création d'une commission régionale eFoot !

PARTENAIRES MEDIAS



Le service Communication de la Ligue a poursuivi ses actions de partenariat auprès des grands media de la Ligue, sans oublier son désormais fidèle partenaire numérique, Rematch. Aux côtés du partenaire historique Ouest-France, France 3 Pays de la Loire a ainsi offert son soutien auprès de nos événements et surtout une grande visibilité sur nos actions et celles de nos clubs dans son émission hebdomadaire "USB Foot" (photo). Enfin, Hitwest a largement relayé la promotion de notre nouvelle tournée "Futnet" et nos stages Destifoot !

LES J.O. A LA BEAUJOIRE !



L'annonce est tombée le 17 décembre 2020 : Nantes accueillera les tournois de football féminin et masculin des Jeux Olympiques 2024. Une très belle fête du football en perspective à laquelle les équipes de la Ligue comptent bien s'associer dans les mois à venir, pour la promotion de toutes les formes de pratique du ballon rond, aux côtés bien évidemment de la Ville de Nantes, du FC Nantes, de la Région Pays de la Loire, du Comité Régional Olympique et Sportif (CROS), et bien sûr du District de Loire-Atlantique (photo de notre étape du Futnet Tour aux Machines de l'Ile).

PARTENARIAT RECONDUIT AVEC INTERSPORT JUSQU'EN 2024 !



Soutien des clubs de « R1 Intersport », aide aux clubs promus chaque saison en R3 et R2F, et aide globale, tout au long de la saison, depuis de nombreuses années vers l'ensemble du football amateur... Par l'intermédiaire de son Président Didier Esor, la Ligue de Football des Pays de la Loire (LFPL) a renouvelé en juin 2021 [son partenariat avec la trentaine de magasins Intersport des Pays de la Loire](#). « Avec les dotations et les bons d'achat et de formations qui reviennent chaque début de saison vers les clubs, c'est un véritable partenariat gagnant-gagnant que nous avons initié avec Intersport il y a près de 10 ans, et que nous sommes ravis de prolonger jusqu'à la fin de la mandature. »

ORANGE PAYS DE LA LOIRE S'AFFICHE AVEC LES U16



En septembre 2020, le début du championnat régional U16 a été l'occasion de mettre en lumière le partenariat de la Ligue avec Orange Pays de la Loire. Cette collaboration s'est notamment matérialisée par la remise d'un bon d'achat de 500 euros aux 12 clubs engagés en U16 Ligue, afin de fournir à chaque joueur un équipement complet (photo du match entre La Roche VF et Fontenay VF). Comme avec Intersport, Konica-Minolta et Synergie, la Ligue des Pays de la Loire poursuit donc le développement de ses partenariats avec un retour immédiat vers ses clubs ! Orange a souhaité s'engager vers un championnat jeune afin de mettre en lumière des valeurs communes telles que le partage, le respect, la solidarité et le plaisir

SYNERGIE SOUTIENT LA REGIONALE 1 FEMININE



Lors de la rentrée 2020, les 12 clubs engagés dans l'élite féminine ont pu recevoir leurs 5 ballons Nike ainsi que 2 oriflammes de la compétition pour les promus (photo d'une représentante du Groupement Féminin du Pays Noir). Et si ce partenariat se matérialise lors de chaque journée sur les terrains du désormais championnat « Régional 1 Féminine Synergie », il se décline également par le biais d'une aide directe à la formation des éducatrices, dirigeantes et arbitres : le coût pédagogique de ces formations est ainsi entièrement pris en charge par la Ligue, grâce à ce partenariat. Ce sont ainsi près de 5 000 euros qui ont été reversés vers les clubs lors de la saison 2020-2021.

TOUJOURS DES BONS D'ACHAT VERS LES R2F ET R3

C'est un rituel du début de saison ! Les 24 équipes promues au niveau Ligue (R2F et R3M) se voient recevoir un bon d'achat de 500 euros, soit un total de 12 000 euros reversés vers les clubs. Début septembre, 4 clubs récipiendaires (mais aussi 4 de R1 qui recevaient un bon formation de 400 euros) étaient reçus sur le site Intersport de Nuaille (49), accueillis par les responsables et directeur des clubs et collectivités de cinq magasins (Cholet/Angers/Tours/Les Herbiers/Montaigu). Quelques jours plus tard, des remises à l'identique étaient organisées dans les magasins du Mans-Family Village et de Laval/Saint-Berthevin (photo ci-dessous).



LA FIDELITE DE KONICA MINOLTA CENTRE LOIRE



En 2019, la compétition s'était déroulée jusqu'à la remise des 16 jeux de maillots en 8e de finale. A la rentrée 2020, le week-end des 17 et 18 octobre a permis de faire jouer les 12 matchs remis du 3e tour de la Coupe des Pays de la Loire Seniors Konica-Minolta Centre Loire marqués notamment par le succès surprise du FC Saint-Mathurin/La Ménittré face au SC Beaucouzé (photo du club). L'un des plus beaux exploits de ce 3e tour était à mettre au crédit de Vernuil Vernantes, équipe de D2 victorieuse du Foyer Trélazé. Il n'y aura pas finalement de 4e tour... mais KMCL restera fidèle à la Ligue et aux clubs des Pays de la Loire !

ASSURFOOT, NOUVEL ASSUREUR DE LA LIGUE



Depuis le 1er juillet 2021, Assurfoot est devenu le nouvel assureur officiel des licencié(e)s de la Ligue de Football des Pays de la Loire, comme pour nos voisins de Bretagne, de Normandie, mais aussi des Hauts-de-France et de Paris-Ile de France. L'ensemble des informations pratiques concernant cette nouveauté sont disponibles dans notre Guide du Club (cliquez sur ce lien). La page officielle Assurfoot permet également de déclarer les « accidents » rapidement en ligne (cliquez sur ce second lien) ! A noter qu'un stand d'information est prévu lors de cette Assemblée Générale d'automne 2021 à Carquefou.